

Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppet

Numéro 36 ~ Octobre 2019

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

Laissons Faire

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

36^{ème} Numéro ~ Octobre 2019



INSTITUT
COPPET

Sommaire :

Benoît Malbranche, Deux études sur Paul Leroy-Beaulieu, d'après sa correspondance inédite : Partie 1 – Le père et le mari ; Partie 2 – Le dégoût pour la politique.	5
Joseph Garnier, Des mesures économiques et financières de Robert Peel	12
Yves Guyot, L'éternelle modernité de Diderot	19
La correspondance entre le marquis de Mirabeau et Jean-Jacques Rousseau (Partie 1 sur 3)	30
Recension critique : André Tiran & Cecilia Carnino (dir.), <i>Ferdinando Galiani, économie et politique</i> , éditions Classiques Garnier, 2018, 566 pages.	46

Deux études sur Paul-Leroy Beaulieu

D'après sa correspondance inédite

PARTIE 1 : LE PÈRE ET LE MARI

L'homme, derrière le penseur ou l'homme d'action, se fait discret aux yeux de l'historien. À un siècle ou deux d'intervalle, nulle occasion pour nous de lui serrer la main ou d'échanger avec lui des banalités. Homme public et homme privé se font pourtant corps l'un et l'autre, dans une union intime, étonnante parfois.

Assurément, il serait présomptueux et peut-être mesquin de chercher dans la personnalité d'un grand auteur les fondements et les explications de sa pensée et de son action. Mais la connaissance de l'homme privé, du moins, éclaire celle de l'homme public, soit qu'elle confirme, soit qu'elle précise.

Or nous tenons, avec les lettres échangées entre Paul Leroy-Beaulieu et sa femme Cordélia, née Chevalier, une source très intéressante pour mieux comprendre le personnage, son parcours et son action.¹ Fille de Michel Chevalier, Cordélia avait été dotée, par son milieu et par son éducation, d'une compréhension assez fine des enjeux politiques et idéologiques de la grande bataille dans laquelle son mari était entré. Elle avait la capacité, qu'elle revendiquait, à être dispensatrice d'avis, et attendait de son mari qu'il les entende et qu'il les suive.

Leurs échanges épistolaires sont relativement conséquents pour un couple marié, dont la lettre est rarement le moyen premier d'expression. Cela est dû au fait qu'à chaque déplacement et chaque absence, Cordélia exigeait (assez fermement) de son mari une correspondance suivie, quotidienne.

Ce fait ressort de plusieurs de leurs lettres. En 1874, Paul Leroy-Beaulieu écrivait à son épouse : « Mon joly baby chéri². Il ne faut pas que tu te chagrines et que tu m'accuses quand par hasard une lettre de moi ne t'arrive pas ou t'arrive en retard. J'ai bien rarement manqué à t'écrire, et quand cela m'est arrivé, c'est qu'il m'était difficile de faire autrement. [...] Sois bien sûre que je t'aime comme jadis³ et ne me dis pas de

¹ Toute cette correspondance, conservée au château de Montplaisir, est étudiée par Gisèle Aumercier dans sa thèse sur Paul Leroy-Beaulieu.

² Dans ses lettres à Cordélia, Paul Leroy-Beaulieu l'appelle « mon baby », avec diverses variantes : « mon gentil baby » (30 avril 1871), « mon joly baby chéri » (24 octobre 1874). Parfois c'est « mon adorée petite femme » (19 juillet 1876).

Il y avait beaucoup d'amour et de tendresse dans ce couple, qui était pourtant aussi un mariage d'intérêt (Michel Chevalier avait été attentif à marier sa fille à un économiste libéral de renom, qui puisse lui succéder au Collège de France ou dans ses postes électifs — ce qui fut le cas).

³ Les preuves d'amour sont nombreuses dans ces lettres. Nous citerons ici un passage assez émouvant, et digne d'intérêt, d'une lettre de Paul Leroy-Beaulieu à sa femme, datée de 1881 : « Je pense souvent qu'il va y avoir onze ans que nous sommes mariés, et que tu as toujours été bonne, gentille pour moi. J'y pense

méchantes choses. »¹ Quatre ans plus tard, une lettre de Cordélia vient nous confirmer cette tendance et l'illustrer de manière assez vive. « Le facteur vient d'arriver, lui écrit-elle, il ne m'apporte rien de toi, je suis furieuse, aussi je ne te renvoie pas *L'Économiste*² et je voudrais que tu en eusses besoin. [...] Les enfants vont bien, ils sont assez méchants, du moins les deux aînés ; ce qui n'est pas étonnant, ayant un père aussi indifférent que toi. [...] Je n'ai plus rien à te dire, je suis découragée d'avoir un si vilain monstre et je voudrais mourir si je n'avais pas d'enfants. [...] Adieu, je t'embrasse tout de même. »³ La lettre de Paul Leroy-Beaulieu de ce jour-là avait été retardée par la poste ; elle arriva le lendemain, ce qui donna l'occasion à Cordélia de s'excuser.

Il faut dire que Cordélia avait tendance à s'inquiéter très vite pour son mari et remplassait ses lettres de conseils de prudence. Paul Leroy-Beaulieu y répondait parfois avec un ton factuel (« Il ne m'est pas arrivé d'accident de chemin de fer »⁴) ou moqueur (« Je ne suis tombé dans aucun précipice, et je suis arrivé ici à bon port, à minuit vingt »⁵).

Ces inquiétudes ne nous paraissent pas tout à fait infondées, néanmoins, car il est fait mention à bien des reprises, au cours de ces lettres, d'une certaine fragilité de santé de la part de Paul Leroy-Beaulieu, qui s'illustrait notamment par de très récurrents maux de tête. Nous passerons sur leur mention fréquente, pour citer une boutade de Cordélia, auxquels ils donnèrent le prétexte : « Je ne t'aime que trop malgré tout et si tu n'avais pas mal à la tête je serais profondément contente de t'avoir, mais un mari ramolli quelle horreur ! On serait capable de m'accuser d'y avoir contribué et le ciel sait que je suis innocente d'un aussi noir forfait. »⁶

De ce mariage, célébré le 3 mai 1870, naquirent trois enfants : deux filles (Emma, née en 1873 ; et Laurence, née en 1878 et morte en novembre 1889 à l'âge de 11 ans), et un fils, Pierre, né le 25 septembre 1871.

Paul Leroy-Beaulieu fonda sur ce fils de grands espoirs.

Très attentif à son éducation, il craignait que l'emploi d'une méthode douce, imposée par la belle-famille, ne fasse dégénérer le jeune garçon. Devant les premières manifestations de ses craintes, il écrivit à sa femme : « Je regrette beaucoup que Pierre ne soit pas sage. Il est naturellement bon, mais il a été complètement gâté par sa grand'mère et une autre personne que je ne désigne pas. Il faut corriger les enfants, sans quoi ils deviennent intolérables. C'est un devoir qu'il faut savoir remplir. Quand Pierre était petit, on m'a toujours empêché de le redresser comme il convenait, de là vient qu'il est peu obéissant et médiocrement respectueux. »⁷

avec attendrissement et je me reproche de me laisser distraire par d'autres préoccupations et de ne pas assez goûter mon bonheur intérieur. Je serai de retour mardi à Paris pour fêter avec toi notre onzième anniversaire. » (Lettre à Cordélia, 26 avril 1881.)

¹ Lettre à Cordélia, 24 octobre 1874.

² Un exemplaire du journal *L'Économiste français*, dirigé par Paul Leroy-Beaulieu.

³ Lettre de Cordélia, 18 août 1878.

⁴ Lettre à Cordélia, 19 février 1873.

⁵ Lettre à Cordélia, 7 juillet 1879.

⁶ Lettre de Cordélia, 12 avril 1878.

⁷ Paul Leroy-Beaulieu avait une fois giflé son fils pour une action honteuse que celui-ci avait commise. La grand'mère maternelle s'en était mêlée et avait ordonné que plus jamais on ne lève la main sur son petit-fils.

Prends donc sur toi, ma gentille femme, de le punir quand il le mérite. Cela lui fera du bien et me le rendra que plus affectueux. Je serai forcé de le mettre en pension plus tôt si on ne sait que le gâter à la maison.

Que tout cela ne t'afflige plus, ma bonne et bien aimée Cordélia. Je pense toujours à toi avec amour. »¹

Nous ignorons si Paul Leroy-Beaulieu obtint gain de cause auprès de sa femme, pour lever l'interdit de la belle famille à l'endroit d'une méthode plus sévère d'éducation. Quoiqu'il en soit, l'attention et la surveillance manifestées par le père à l'endroit de son fils ne se démentirent pas.

Plus tard, il suivra très scrupuleusement les succès de l'instruction de Pierre, toujours attentif à ce qui pourrait lui servir. Une fois, craignant que le style écrit de son fils ne soit que moyen, il conçut des plans pour l'améliorer, et écrivait à sa femme : « Je pense qu'il faudrait qu'il lût de bons auteurs français, Fénelon, La Bruyère, pour se former le style, ce qui est très important dans la vie. »² À cette époque Pierre avait quatorze ans : les craintes de son père peuvent nous paraître un peu anticipée, même si les études étaient plus solides alors qu'aujourd'hui.

D'une manière générale, Paul Leroy-Beaulieu était un père exigeant. En août 1887, Pierre, malade, fut contraint de manquer la distribution des prix annuels : il devait en recevoir cinq. Dans une lettre à sa femme, Paul Leroy-Beaulieu marque à peine sa satisfaction et conclut plutôt sur ces mots : « Cette année a été pour lui satisfaisante, mais elle est un avertissement qu'il ne doit pas s'endormir car elle au-dessous de l'an dernier, et il ne faut jamais décliner. »³

Il n'avait, semble-t-il, cette exigence que pour son fils. Dans un temps où il n'existait pas de lycée pour les filles, Emma et Laurence furent éduquées à la maison par des gouvernantes. Il n'apparaît pas toutefois qu'il ait eu pour elles moins d'égard ou moins d'affection. Et quand il fut question de commissionner un peintre pour représenter chacun des trois enfants, Paul Leroy-Beaulieu ne conçut aucune hiérarchie. Le même peintre à la mode, Bonnat, fut chargé du portait de Pierre et de Laurence ; Emma quant à elle eut à poser devant Dagnan-Bouveret, autre célébrité.

En grandissant, Pierre Leroy-Beaulieu eut le plaisir de faire la fierté de son père. Élève de l'École Polytechnique, il devint professeur, économiste, et député. Lors de la Première Guerre mondiale, il perdit la vie de façon héroïque, au cours de la bataille de Crouy, au nord de Soissons.

PARTIE 2 : LE DÉGOÛT POUR LA POLITIQUE

Resté célèbre pour son activité d'économiste, de journaliste et même de professeur, Paul Leroy-Beaulieu aurait pu cumuler davantage les mérites et connaître une carrière politique plus considérable. Son ardent libéralisme — d'ailleurs empreint d'une certaine modération, qui devait le rendre plus consensuel — n'explique pas à lui seul qu'il ait

¹ Lettre à Cordélia, 1880.

² Lettre à Cordélia, 26 juillet 1885.

³ Lettre à Cordélia, 1^{er} août 1887.

été tenu à l'écart des grandes agitations politiques des premières décennies de la Troisième République, dans une France que l'on se représenterait comme historiquement colbertiste et donc fermée à un profil comme le sien. Ce n'est pas le lieu d'examiner jusqu'à quel point cette représentation de notre pays est justifiée ; il suffit ici de comparer la carrière de notre homme au destin politique de quelques-uns de ses contemporains comme Léon Say ou Yves Guyot, pour faire sentir que Paul Leroy-Beaulieu aurait pu occuper un siège à l'Assemblée ou tenir les rênes d'un ministère.

L'explication de la pauvreté de sa carrière publique nous est fournie de manière éclatante par l'examen de sa correspondance privée, et notamment des lettres échangées avec sa femme Cordélia (née Chevalier), que nous avons commencé à étudier dans l'article précédent.

La vérité, telle qu'elle ressort de sa correspondance inédite, est qu'il avait beaucoup d'antipathie pour la politique. Les années passèrent, des occasions précieuses de s'élever se présentèrent, mais Paul Leroy-Beaulieu n'abandonna jamais ce sentiment que l'action politique était une formidable perte de temps. Et cette considération pesait particulièrement pour lui.

En apparence, Paul Leroy-Beaulieu avait mis toute sa bonne volonté et toutes ses forces dans la bataille politique. Il se présenta à quatre reprises à la députation (1878, 1881, 1885 et 1889), et chaque fois il fut battu. Jamais il ne parvint à atteindre les bureaux d'un ministère. La seule fonction publique qu'il occupa fut celle, dans un terrain d'opération très local, de conseiller général de l'Hérault. Encore faut-il préciser que cette élection tenait autant à la puissance de son réseau qu'à ses démarches personnelles. Michel Chevalier, son beau-père, s'était démené, en quittant la présidence du conseil général de l'Hérault, pour y faire élire son gendre. Paul Leroy-Beaulieu entra avec succès dans cette assemblée politique locale, où il représentait le canton de Lunas, dans lequel se trouvait la propriété de Cazilhac acquise par son mariage.

Dès les premières semaines de son activité de conseiller général de l'Hérault, Paul Leroy-Beaulieu manifesta une forte répulsion et un profond ennui. « Nos séances au Conseil Général n'ont aucun intérêt » écrit-il à sa femme le 24 avril 1879.¹ Même constat le lendemain : « Nous perdons toujours ici notre temps »², ainsi que le jour suivant, où il articule de manière plus précise les motifs de sa répugnance :

« On n'a pas idée de l'incurable bêtise de ces gens du Conseil Général. Ils ne comprennent littéralement rien à rien. Hier, nous avons eu une interminable discussion sur un projet financier où tous ces gens de la gauche se sont montrés de véritables imbéciles³, et me considérant d'ailleurs comme si j'étais un vrai novice en ces matières. »⁴

¹ Lettre à Cordélia, 24 avril 1879. Toute cette correspondance, conservée au château de Montplaisir, est étudiée par Gisèle Aumercier dans sa thèse sur Paul Leroy-Beaulieu.

² Lettre à Cordélia, 25 avril 1879.

³ Au-delà des accusations de médiocrité portées à l'endroit des politiciens locaux, qui méritaient peut-être ces injures, Paul Leroy-Beaulieu avait une médiocre opinion de la plupart de ses contemporains, sauf peut-être quelques rares individualités comme Léon Say. Dans sa thèse, Gisèle Aumercier raconte : « Il a fait, sa vie durant, une utilisation considérable du mot 'imbécile'. Il traitait d' 'imbéciles' à peu près tous ses collègues de l'Institut. » (*Paul Leroy-Beaulieu, observateur de la réalité économique et sociale française*, thèse, Paris, 1979, volume I, p. 69.)

⁴ Lettre à Cordélia, 26 avril 1879.

Membre de l'Institut, rédacteur en chef de *L'Économiste français*, professeur d'économie politique au Collège de France et de science financière à l'École libre des sciences politiques, Paul Leroy-Beaulieu s'imaginait un autre rôle et une autre influence. Quelques jours plus tard, il insistait à nouveau sur ses sentiments de dégoût. « Nous continuons à avoir des séances absurdes au Conseil Général... J'éprouve un véritable sentiment de répulsion, un profond dégoût pour cette majorité du Conseil Général. Plus je vais, plus je trouve ces hommes bas, discourtois, sans éducation, sans intelligence autre que celle de la rouerie. »¹

Il est fort probable qu'au-delà du partage de pensées, Paul Leroy-Beaulieu cherchait par cet épanchement à convaincre sa femme d'abandonner le rêve qu'elle avait conçu pour lui d'un rôle politique de premier plan, d'une carrière riche, supérieure encore à celle de son propre père, Michel Chevalier, qui fut tour à tour député, conseiller d'État et sénateur. La stratégie ne connut aucun succès immédiat, et Paul Leroy-Beaulieu ne laissa plus dans ses lettres que des mentions évasives de son agacement, comme dans celle du 29 août 1879 où il note : « Je t'écris au milieu d'une commission où l'on ne fait rien qui vaille. »²

En novembre de cette même année 1879, une occasion lui fut donnée de grandir politiquement. La manière avec laquelle l'épisode se déroula et fut relayé dans la correspondance entre les deux époux est un témoignage de plus en faveur de notre thèse.

Le contexte était le suivant : le député en place, Arrazat, prévoyait de démissionner car on lui offrait un poste de Consul Général à Mexico. L'occasion était belle pour le jeune Paul Leroy-Beaulieu, qui écrivit à sa femme, sans grand enthousiasme : « S'il donne sa démission, *je suis bien forcé de me présenter* ; sinon, ce serait abandonner la partie et décourager nos partisans. »³ La réponse que sa femme fit à cette lettre est digne d'intérêt, car elle montre que Leroy-Beaulieu se mêlait surtout aux campagnes électorales pour satisfaire ses souhaits. Dès le lendemain de la lettre précédemment citée, Cordélia racontait en effet toutes les actions qu'elle avait déjà entrepris pour appuyer sa candidature, et elle répétait en terminant sa lettre : « Je vais tâcher de travailler ta candidature, tu peux compter du moins sur ma bonne volonté »⁴

Des difficultés au Mexique poussèrent finalement le député à rester en place ; sitôt envisagées les élections étaient annulées. En ce 18 novembre 1879, Paul Leroy-Beaulieu apprit la nouvelle, qu'il communiqua immédiatement à sa femme, en disant : « Voilà donc une affaire évitée, et quoique, somme toute, j'eusse assez de chances, cela vaut peut-être mieux. »⁵

Paul Leroy-Beaulieu n'en restait pas moins conseiller général, et une fois entré, quelle raison aurait-il bien pu trouver pour s'en défaire, dans une circonscription où l'on votait pour les Chevalier—Leroy-Beaulieu depuis des générations ? Aussi, session après session, manifestait-il toujours la même lassitude, tantôt exprimée de manière

¹ Lettre à Cordélia, 29 avril 1879.

² Lettre à Cordélia, 29 août 1879.

³ Lettre à Cordélia, 17 novembre 1879. Nous soulignons.

⁴ Lettre de Cordélia, 18 novembre 1879.

⁵ Lettre à Cordélia, 18 novembre 1879.

feutrée, comme en avril 1880 (« Nous perdons *un peu* notre temps ici »¹) ou tantôt mal digérée et plus âprement rendue : « Nous n'avons presque rien à faire dans cette session : une répartition pour les chemins vicinaux, mais comme on m'a écarté de la commission et que l'on ne tient aucun compte de mes observations, cela ne me donne pas d'occupation. »²

L'année suivante, lors de la session estivale de 1882, Paul Leroy-Beaulieu explosa — demandant entre les lignes à sa femme de bien vouloir l'autoriser à quitter le terrain politique pour se concentrer uniquement sur l'écriture, le journalisme et l'enseignement. Voici le cœur de sa lettre :

« Je mène ici une vie absolument *intolérable*. Je ne reçois qu'un tas de gens et une masse de lettres auxquelles je ne puis répondre. Quant au Conseil Général, il est effroyablement bête. Tout cela est écœurant et me cause une perte de temps inouïe. Je voudrais infiniment être à Paris.

Très sérieusement, je crois qu'il n'y a rien à faire en politique et que le mieux serait de rompre tout à fait avec cette affreuse besogne. La France est un pays perdu. »

Et il conclut par ces mots : « Je ne sais ce que je fais, ni ce que j'écris, tellement je suis furieux de mon gaspillage de temps. »³

Cette lettre parvint peut-être à culpabiliser sa femme, mais au fond rien ne changea. Elle lui rêvait un destin politique à sa hauteur (et qui peut honnêtement lui en vouloir ?) ; lui entrevoyait des horizons plus lointains et s'imaginait, par des traités économiques rigoureux et un enseignement à l'élite de la jeunesse française, façonner de ses mains l'avenir et, par ses idées, diriger les empires.⁴

Il ne quitta pas de sitôt la scène politique locale, malgré le dégoût qu'elle lui causait. Ses lettres nous rendent compte, année après année, d'un inlassable écœurement. Nous citerons pour finir celle que nous découvrons à la date du 8 avril 1883, et qui formule une nouvelle fois les plaintes que Leroy-Beaulieu adressait à l'action politique elle-même :

« Il est incroyable combien le Conseil Général et le séjour à Montpellier ou annexes ont le don de m'assommer... Il fait bon cependant. Mais le spectacle de tant d'imbéciles et méchantes gens et tous ces petits intérêts si mesquinement traités fatiguent singulièrement le cerveau. Quand je pense que dans trois mois bientôt il va falloir faire campagne pour rentrer dans ce Charenton⁵, j'en frémis. C'est une existence tellement gaspillée. Aucun temps pour la réflexion, ni pour le travail. Je t'assure que j'ai bien peu de goût pour me lancer dans une lutte électorale à Paris. Mon jugement est formé sur les Assemblées dans le temps actuel, c'est un suicide de l'intelligence de se consacrer à cette vie agitée et bruyante. Ici je n'ai le cœur à rien. Je ne puis ni corriger une épreuve, ni faire un article. »⁶

¹ Lettre à Cordélia, 7 avril 1880. Nous soulignons.

² Lettre à Cordélia, 28 avril 1881.

³ Lettre à Cordélia, 21 août 1882.

⁴ Ceci me rappelle le conseil donné par François Quesnay à Dupont de Nemours de concentrer ses efforts sur les grandes théories qui, en fin de compte, se trouvent seules diriger le destin de l'humanité, plutôt que de gaspiller son temps à écrire à ses amis des lettres plus ou moins savantes. « Laissez vos petites lettres, lui dit-il ; faites des choses qui dureront deux ou trois mille ans, pour lesquelles l'auteur soit béni, ou mérite de l'être, par ceux même qui ne connaîtront pas son nom. » (Cité par Dupont de Nemours dans *L'enfance et la jeunesse et Dupont de Nemours racontées par lui-même*, Paris, 1906, p. 286)

⁵ Nom d'un asile d'aliénés, situé dans l'actuel Val-de-Marne, qui était très célèbre au XIXe siècle.

⁶ Lettre à Cordélia, 8 avril 1883.

La vie et l'énergie vitale d'un grand homme se consume tout autant dans les petites machinations politiques que dans les recherches académiques approfondies, et ce n'est pas le dégoût que les uns ont pour la politique, ou les autres pour les grandes théories, qui doit nous faire décider sur leurs mérites respectifs. L'enseignement que nous pouvons tirer de l'étude du cas de Paul Leroy-Beaulieu — au-delà de cette considération d'ordre biographique que la pression de sa femme l'a certainement maintenu en politique plus longtemps qu'il y serait naturellement resté — c'est que les hommes étant différemment faits, ils s'épanouissent plus ou moins dans telle ou telle branche de la défense de leurs convictions. Chacun peut bien avoir son opinion sur la méthode la plus appropriée de soutenir une même cause, il reste qu'on est toujours contraint de jouer avec les cartes que nous avons et de suivre nos propres inclinations.

Benoît Malbranche

Des mesures économiques et financières de Robert Peel

par Joseph Garnier

Sir Robert Peel, destructeur des corn-laws lors de son cours passage au ministère, représenta le modèle de l'homme d'État aux yeux des économistes libéraux français. Au lendemain de son décès, à l'été 1850, Joseph Garnier examine ses actions et la portée de ses mesures économiques et financières.

Des mesures économiques et financières de Robert Peel¹

I.

Les grandes mesures économiques et financières auxquelles Robert Peel a pris la principale part sont : la reprise par la banque d'Angleterre des paiements en espèces ; la reconstitution du monopole de cette banque, en 1844, et l'ensemble des réformes financières et commerciales effectuées durant sa brillante administration de 1842 à 1846.

La reprise du paiement en espèces par la banque, à une époque déjà loin de nous, était une grande affaire pour l'Angleterre. Vers la fin de 1796 et au commencement de 1797 des bruits d'invasion et de descente sur les côtes acquièrent une certaine consistance. Cette clameur provoqua chez les Anglais, et surtout chez les fermiers et les marchands en détail, le vif désir de convertir le plus possible de leur fortune en espèces. Plusieurs banques de province ne purent résister à cette crise, et leur chute ne fit qu'augmenter la panique. La banque d'Angleterre fut assaillie, et le samedi 25 février 1797, elle n'avait plus en caisse que douze cent mille livres sterling, une trentaine de millions de francs !

Pitt et le parlement eurent alors recours à l'expédient imité cinquante ans après par M. Garnier-Pagès et le gouvernement provisoire ; ils donnèrent à la Banque, d'ailleurs créancière du gouvernement pour la presque totalité de son capital, l'autorisation de ne plus payer ses billets en espèces. Chose digne de remarque, la valeur de ces billets se maintint pendant trois ans au pair pour deux raisons principales : d'abord, aussitôt après la suspension des paiements, les principaux négociants, banquiers et armateurs de Londres signèrent la résolution expresse d'accepter les billets de la Banque d'Angleterre, et s'engagèrent à faire tous leurs efforts pour les faire accepter par d'autres ; en second lieu, une sage modération présida aux émissions des billets de la Banque.

¹ Joseph Garnier, « Des mesures économiques et financières de Robert Peel », *La Patrie. Journal du commerce, de l'agriculture, de la littérature et des arts*, 22 juillet 1850

Mais, dès 1800, le charme était rompu ; et les banknotes subissaient une dépréciation qui, plus tard, s'est élevée jusqu'à 25%. Cette année, la faiblesse de la récolte avait nécessité une exportation assez considérable de numéraire, et les émissions de billets, loin de diminuer, comme c'eût été le cas si la Banque eût dû les payer en espèces, ne firent qu'augmenter. Les banques de provinces suivirent les errements de la Banque centrale. Des ce moment, la dépréciation de la monnaie officielle, la baisse du change avec l'extérieur, le haut prix des lingots suivis de nombreuses oscillations dans la valeur de toutes choses et dans les transactions, devinrent une grosse question dans la politique de la Grande-Bretagne.

Le remède à ces maux indique par la science économique était le retour au principe fondamental du crédit, à la reprise des paiements en espèces, seul capable de resserrer les émissions, d'encaisser l'escompte et la spéculation dans le lit de la circulation naturelle, de ramener les oscillations du change vers le pair, d'équilibrer le prix des lingots avec celui des billets, de faire cesser enfin ces perturbations dans les valeurs qui avaient sur toutes les transactions une influence si funeste. Mais il ne fallut rien moins que l'éloquence des faits pendant vingt ans, une enquête célèbre suivie d'un concluant rapport de M. Francis Horner en 1810, des discussions solennelles dans la presse et dans le parlement, les efforts d'hommes comme Canning et Huskisson, de savants comme Ricardo et Thornton, de pamphlétaires Cobbett, pour former l'opinion publique en faveur de la reprise en espèces. La force de l'habitude, la crainte que le numéraire ne fût insuffisant, l'indolence des directeurs des banques, la perte d'influence qui devait résulter pour les notabilités financières du retour à la pratique normale, la limitation des émissions, la diminution des escomptes et des spéculations hasardées qui devaient s'en suivre, la révolution dans le prix de toutes choses, dans les transactions, les contrats, etc. ; telles étaient les causes qui suscitaient des partisans nombreux à la continuation du bill dont Pitt avait été le promoteur.

Le jeune Peel, qui entra dans la chambre des communes au sortir de l'Université, à l'âge de vingt-deux ans, se prononça d'abord contre les idées de reprise du paiement en espèces. Il y avait à la fois chez lui une ignorance très pardonnable à son âge des saines notions de la science économique ; une prévention naturelle en faveur de l'œuvre de Pitt, dont son père avait été et était encore le zélé partisan ; et toute l'influence du parti auquel il appartenait, et de la majorité de l'opinion publique, dont il a toujours su tâter le pouls, s'il est permis de parler ainsi, avec un instinct vraiment admirable qui explique en partie sa conduite, ses succès et les notables services qu'il a rendus à son pays, et, nous devons le dire, à la cause de la civilisation.

En mai 1811, Robert Peel fut un de ceux qui, contrairement aux conclusions d'un comité d'enquête dont M. Francis fut le rapporteur, entraînent la chambre des communes vers l'adoption de la fameuse réduction de M. Vanittazt, déclarant « que les engagements de la Banque d'Angleterre avaient été jusqu'alors et étaient encore en ce moment équivalents à la monnaie légale. »

Cette résolution, contraire au bon sens et à la réalité, eut pour effet de fortifier les préjugés et les intérêts favorables au maintien de la suspension, d'encourager les directeurs de la banque à accroître le nombre de leurs billets en circulation. Mais bientôt il se fait sur cette question une évolution dans l'esprit de Robert Peel ; soit que les arguments de ses adversaires le trouvent moins rebelle ; soit que sa raison s'éclaire directement par l'observation des faits de tous les jours ; soit qu'il s'aperçoive que l'opinion publique se déplace, soit par ces trois causes réunies.

En 1819, il était président d'un nouveau comité d'enquête parlementaire nommé par la chambre des communes pour cette même question ; il y siégeait avec Canning, Huskisson, James Mackintosh, lord Castelreagh ; et le 7 avril de la même année, ce fut lui qui présenta et fit adopter le bill qui ordonna la reprise des paiements en espèces, laquelle eut lieu deux ans après en 1821, qui porte son nom, *Peel's act*, qui a eu la portée et l'heureuse influence que les financiers et les économistes en attendaient. Dans le courant de cette discussion, il fit allusion et à son changement d'opinion et à l'opposition de son père :

« Je me vois, dit-il, forcé de m'opposer à une autorité devant laquelle, depuis mon enfance, je me suis toujours incliné avec déférence, et que je respecterai toujours. Mon excuse est que je suis chargé d'un grand devoir public, et que, quels que puissent être mes sentiments particuliers, je ne dois point reculer devant l'accomplissement de ce devoir... Je ne rougis point d'avouer que je suis entré dans la commission avec des idées bien différentes de celles que j'ai aujourd'hui ; mais j'y suis entré avec la ferme résolution d'oublier toutes mes impressions passées et le vote que j'avais donné quelques années auparavant. »

II.

Le privilège de la banque d'Angleterre expirait il y a six ans. Robert Peel, qui était alors premier ministre, proposa, défendit et fit accepter par le parlement le bill de 1844 auquel on a aussi donné son nom, et qui a introduit dans la constitution de la banque le principe de séparation entre les opérations de l'escompte et l'émission des billets de circulation.

Par le bill du 10 juillet 1844, l'État reconnaît devoir à la banque d'Angleterre, comme résumé de tous ses prêts antérieurs, la somme considérable de 11 millions sterling, ou 275 millions de francs ; la banque possède, en outre, trois millions sterling en billets de l'échiquier ou en autres valeurs ; en tout 14 millions sterling, ou 350 millions de francs. C'est là son fonds de réserve ; c'est là ce qu'elle appelle dans ses comptes-rendus les *securities* ou garanties qu'elle offre au public.

L'acte de 1844, et c'est ici le point le plus saillant et délicat de la nouvelle organisation de la banque que Robert Peel a fait consacrer et qui est une copie étriquée d'un plan développé jadis par Ricardo, a fait deux divisions dans l'administration de ce grand établissement financier. Il a créé un bureau d'émission (*issuing department*) de billets de la banque surveillé par le gouvernement et un bureau de banque (*banking department*) où la compagnie fait ses escomptes et ses avances au public, comme elle l'entend.

La loi lui reconnaît le droit d'émettre des bank-notes pour quatorze millions pour le montant des garanties ou *securities* dont nous venons de donner le détail. Pour que la banque puisse émettre des billets au-dessus de cette somme, il faut qu'elle ait en dépôt et en valeurs métalliques une somme égale à la quantité de billets à émettre.

L'adoption de ces mesures avait pour but de prendre des précautions contre les abus du monopole dont jouit ce formidable établissement ; pour parer le commerce des dangers des larges émissions, et aussi pour laisser à la Banque une certaine liberté d'expansion toutes les fois que l'exigerait la situation commerciale du pays.

Ce système, appliqué depuis six ans, a été mis à une épreuve délicate lors des circonstances difficiles survenues en 1847 à la suite : premièrement, de la disette qui avait amené de nombreuses spéculations en grains, la sortie du numéraire et une crise mé-

tallique ; à la suite, secondement, du pléthore des chemins de fer qui, agissant concurremment avec la disette, avaient produit une crise commerciale et financière. On s'aperçut alors que le bill de 1844 n'avait pas cette élasticité sur laquelle avaient compté ses partisans, et que la banque n'avait pu, à cette époque, rendre au commerce de la Grande-Bretagne tous les services qu'elle aurait pu rendre avec une plus grande liberté dans les émissions de ces billets.

Un économiste qui fait autorité en Angleterre, M. Wilson, rédacteur de l'*Economist*, et aujourd'hui membre de la chambre des communes et du *board of trade*, lui a attribué en partie, et non sans quelque raison, l'aggravation de la crise.

On conçoit, en effet, qu'en 1847, sa circulation n'a guère pu dépasser les quatorze millions de *securities*, puisqu'elle avait besoin de numéraire pour l'augmenter, et que le numéraire était présentement ce qui manquait alors en Angleterre, comme dans tous les pays frappés par la disette et obligés d'exporter leurs métaux précieux, pour importer des blés. L'Angleterre a importé, pendant les quatre années de 1845, 1846, 1847 et 1848, 51 millions sterling de blés, ou 1 275 millions de fr., en attendant le moment où l'exportation des produits ferait réimporter le numéraire.

Le bill de 1844, vivement attaqué pendant la session de 1847-48, ne fut pas défendu par Robert Peel, d'une manière complètement victorieuse, et nous ne serions pas éloigné de penser que sa confiance dans l'efficacité de ce bill était déjà ébranlée. Qui sait si dans quelques années sa haute raison ne lui eût pas fait entrevoir la solution du problème dans une plus grande liberté laissée aux institutions de crédit ?

III.

Une crise a pesé sur l'Angleterre, de 1838 à 1842. Elle fut produite par celle des États-Unis qui avait amené la langueur dans les manufactures anglaises, et aussi par la mauvaise récolte de 1838. Sous l'influence simultanée de ces causes, le travail diminua, le prix du blé augmenta, et comme cela arrive toujours infailliblement, les salaires baissèrent. Avec la misère, vinrent les maux de toute espèce pour les individus et les dangers pour la société.

Pour contribuer à mettre fin à cette crise, la grande voix des manufactures désigna comme but le pain à bon marché, et comme moyen l'abrogation du tarif sur les céréales contre laquelle avaient déjà tant écrit le colonel Thompson et plusieurs publicistes éminents. Dès le 13 décembre 1838, la chambre du commerce de Manchester adressait à la chambre des communes une pétition ayant pour objet l'abolition entière et immédiate des *corn-laws* et l'application sur la plus grande échelle du principe de liberté commerciale.

Cette pétition était l'œuvre de Richard Cobden, jeune manufacturier qui avait puisé dans la lecture d'Adam Smith une foi ardente dans la doctrine de la liberté du travail, et qui avait entrevu dans cette liberté une des plus puissantes harmonies de ce monde, et l'acheminement des peuples vers une fraternité positive et féconde.

La pétition de Manchester fut l'occasion d'une motion de M. Villiers à la chambre des communes ; et le rejet de cette motion amena la fondation de cette ligue intrépide (*Anti-corn-law League*) qui, sept ans après et à l'aide d'une propagande écrite ou parlée dans des milliers de petits *tracts* (brochures) et des milliers de *meetings*, à l'aide d'efforts dont nous n'avons aucune idée dans ce pays, avait transformé l'opinion économique des manufacturiers, exercé une pression morale triomphante sur le parlement, forcé la

conviction des hommes politiques, renversé un des plus énormes privilèges de l'aristocratie anglaise, la plus puissante du monde, et entraîné Robert Peel, le plus grand homme d'État des temps modernes, dans la réalisation d'une immense réforme économique et financière, d'une de ces réformes qui sauvent les empires en ajournant les révolutions.

Les souffrances occasionnées par la crise industrielle dont nous venons de parler avaient porté la polémique des deux grands partis qui se divisent l'Angleterre depuis longtemps, sur le terrain économique. Avant tout et pour tous il s'agissait de savoir comment on tirerait l'Angleterre du mal où elle était plongée, comment on remettrait l'industrie au niveau des besoins des travailleurs. Les ligueurs professaient la liberté de commerce ; ils calculaient qu'en affranchissant les importations, la production et les échanges s'accroîtraient ; que les importations suivraient le même développement ; que le travail deviendrait plus abondant, les salaires plus élevés, les profits plus considérables ; enfin, que la consommation augmenterait et avec elle le revenu public. Les protectionnistes ne savaient comment faire pour relever les revenus sans augmenter les taxes, pour créer du travail sans toucher aux monopoles. Ils songeaient à des moyens sans efficacité, à faciliter l'émigration, à limiter le travail des manufactures, à la restriction, à l'aumône, à tout, excepté à la justice et à la destruction du gros privilège sur les céréales dont ils profitaient.

Le ministère wigh, composé de lord John Russell, lord Melbourne, lord Morpeth, M. Baring, etc., ne sut que proposer des mesures bâtarde, faire du juste-milieu ; il tomba. Au reste, ces mesures qui n'apparaissaient pas bien clairement dans un exposé de lord John Russell, et qui se résumaient en un impôt foncier et en un impôt des revenus, ne furent pas discutées. Les torys s'en effrayèrent. Battu au parlement, il voulut faire un appel aux électeurs, qui lui répondirent qu'il n'avait pas la confiance du pays pour mener à bonne fin les réformes nécessaires, et qui envoyèrent une majorité tory et protectionniste. Les temps n'étaient pas accomplis.

C'était en 1841. Robert Peel entre aux affaires sur les ailes de la protection. Mais une fois sur le navire de l'État, il vit devant lui le gouffre béant du déficit, et le bon génie de l'Angleterre lui remit dans la mémoire cette maxime de l'économie politique, maxime favorite d'Huskisson, font il avait jadis combattu les réformes commerciales, et qui consiste à augmenter les ressources du trésor public en diminuant les taxes.

De 1842 à 1845, il mit en pratique cette féconde maxime, et proposa au parlement des dégrèvements et des simplifications sur les tarifs des impôts, et sur les tarifs des droits de douane, qui soulagèrent sensiblement l'industrie et la consommation, tout en procurant de nouvelles recettes au trésor qu'il avait d'ailleurs eu soin de garantir contre les premiers déficits occasionnés par ces réformes en attendant leur productivité au moyen de l'*income-tax*, ressource empruntée aux plus mauvais jours, qu'il sut arracher à la majorité, tout en épargnant les petites fortunes, celles de 150 livres (2 800 francs environ) de revenus et au-dessous.

Le déficit était, en 1842, de 102 millions de francs ; il avait été, les années précédentes, de 53 millions en 1841, de 44 millions en 1840, de 35 en 1839 ; en 1843 il y eut, par suite de l'*income-tax* introduit par Robert Peel, un excédant de 36 millions, qui fut plus que doublé l'an d'après. Le 5 janvier 1845, cet excédent était évalué, par la chambre de l'échiquier, à 80 et quelques millions, dont il fallait, il est vrai, défalquer 12 millions provenant de l'indemnité de la Chine, et de quelques sommes acquittées par la compagnie de la mer du Sud ; la taxe des revenus avait rapporté dans l'année 133 millions.

En même temps que l'income-tax, Robert Peel fit adopter en 1842 une réforme sur 44 articles du tarif. La prohibition était levée sur les bestiaux, la viande fraîche et le poisson, et remplacée par des droits modérés ; la franchise était donnée à la sortie de cinq articles : le charbon de terre, les livres et les peaux, les minerais, la terre de pipe ; les droits étaient largement réduits sur les autres articles, parmi lesquels se trouvaient le lard, le bœuf salé, la faïence, le bois d'acajou, l'huile d'olive, les bois de construction, les cuirs, les chaussures, le goudron, le suif, le riz, le café.

Des réformes analogues survinrent en 1843 et 1844 et modifièrent encore le tarif de la Grande-Bretagne d'après les principes adoptés en 1842 : l'abolition des prohibitions ; l'abaissement des droits ayant un caractère prohibitif ; la réduction des droits sur les matières premières jusqu'à une limite qui n'excède pas 5% de la valeur, et sur les articles partiellement ou complètement manufacturés à un taux qui n'excéderait pas 12 ou 20% ; l'affranchissement de l'exportation et des articles de peu d'importance pour le Trésor ; le tout en vue de soulager l'industrie, d'augmenter les ressources du fisc et de simplifier l'administration de la douane.

Voici les résultats de cette expérience. Le montant des réductions s'éleva, en 1842, à 1 092 000 livres ; en 1843, à 412 000 livres ; en 1844, à 159 000 ; en tout à près de deux millions de livres ou cinquante millions de francs. Malgré ces réductions, le revenu ordinaire, c'est-à-dire le revenu provenant de la douane, de l'excise, du timbre et des taxes, du service de la poste, etc., s'éleva de 1841 à 1844. Il était de 47 917 000 livres en 1841, et de 48 125 000 en 1844, non compris la taxe sur la propriété, les ressources usuelles telles que l'indemnité de la Chine.

Encouragé par cet essai, Robert Peel proposa pour l'année commençant le 5 avril 1845 une application plus étendue de ses principes de réforme commerciale et financière. Les droits et les matières brutes mises en œuvre dans les manufactures, sur les matières tinctoriales, sur les huiles et ses divers articles produisant peu ou point de revenu, furent supprimés. D'autre part, les manufactures de verres et cristaux furent exonérées de tout droit d'accise, débarrassés de toute inspection, intervention et exercice. Le montant des droits ainsi abandonnées était de 4 511 000 liv. Le sucre subit un premier dégrèvement ; les cotons et laines furent affranchis ainsi que 130 articles du tarif (sur 813) de moindre importance ; le droit sur les verreries fut supprimé et on réduisit le droit de vente sur les propriétés aux enchères.

En 1846 de nouvelles remises eurent lieu pour une somme de 1 151 000 livres, et finalement, de 1842 à 1846, le total des ressources était de 7 625 000 livres ou de près de 188 millions de francs, nonobstant cette large saignée, le revenu de 1846 (toujours sans le *land-tax* et les ressources annuelles) s'éleva à 47 581 000 livres, et était sensiblement égal à celui de 1841, qui avait été de 47 911 000 livres. Dans l'exercice suivant, il l'avait dépassé de 943 000 livres, ou près de 21 millions de francs. Une partie de cette augmentation provenait de l'accroissement de la recette sur le sucre étranger, dégrèvé depuis la sortie de Robert Peel des affaires, et en vertu de l'impulsion qu'il avait donnée.

Ce magnifique résultat donne complète raison à la doctrine si simple de l'économie politique financière que nous énoncions tout à l'heure. La gloire de Robert Peel, c'est d'en avoir conçu le plan avec adresse, et d'en avoir envisagé la portée avec fermeté, d'en avoir calculé les détails avec soin et précision, et d'en avoir suivi l'application à travers mille difficultés, en triomphant de la résistance du parlement et de son propre parti.

Mais jusqu'ici nous n'avons rappelé que la moindre partie de la réforme économique accomplie par Robert Peel. C'est en janvier 1846 que l'intrépide ministre qui avait donné sa démission et puis repris son portefeuille, après l'impossibilité où s'était trouvé

lord John Russel de former un ministère, frappa le coup le plus redoutable qui devait être porté au système de la protection, et aux privilèges de l'aristocratie territoriale.

Nous voulons parler de la suppression des droits sur les céréales qui occasionnait au peuple anglais une élévation du prix de sa nourriture pour un milliard ainsi que la suppression ou l'abaissement des droits sur les marchandises étrangères qui entrent particulièrement dans la consommation du peuple comme moyen de subsistance, telles que bestiaux, viandes, lard, qui ont été complètement affranchis, et le beurre, le fromage, le riz, le café, le cacao, le raisin de Corinthe, etc., sur lesquels les droits ont été considérablement réduits. Pour tous ces produits, la réforme fut appliquée à partir du 1^{er} août 1846. À l'égard des céréales, elle ne fut votée que pour le 1^{er} février 1849 ; mais elle fut appliquée dès 1847 par suite de la disette.

C'est à la suite de cet effort suprême que Robert Peel quitta le ministère et remit le gouvernail de l'État entre les mains de John Russell qui n'avait pas eu autant que lui la force et la résolution nécessaires pour entreprendre les réformes, mais qui mieux que lui pouvait en poursuivre l'application à l'aide des wighs dont l'adhésion au *free trade* avait été plus facile que celle des Tories dont un grand nombre gardait rancune au chef qui les avait si habilement amenés à composition.

Depuis quatre ans la réforme économique a fait de nouveaux progrès. Les lois de navigation ont été abrogées en très grande partie après une enquête solennelle ; et l'agitation, comme on dit chez nos voisins, a commencé en faveur de la réforme du régime des colonies et de leur indépendance commerciale. Les protectionnistes ont été impuissants contre ces conséquences inévitables de la conquête des ligueurs de Manchester et des innovations de Robert Peel ; ils l'ont encore été toutes les fois qu'ils ont voulu revenir sur les réformes de 1846, soit à propos de la crise de 1847, soit à propos de la crise actuelle qui pèse sur l'agriculture. Il leur a été démontré d'une manière victorieuse, et par lord John Russell et par Robert Peel et par M. Cobden, et par M. Macaulay, et par cent autres notabilités du Parlement, que ces réformes, loin de provoquer ces crises, avaient puissamment contribué à en amortir les effets.

Robert Peel a donc pu mourir avec cette consolante pensée, qu'il avait puissamment contribué au salut de son pays.

Joseph Garnier

L'éternelle modernité de Diderot

par Yves Guyot

Dans la préface qu'il donne en 1886 à la réédition de plusieurs textes de Diderot, dont le roman *La Religieuse*, Yves Guyot vante les mérites de ce penseur qui a su s'affranchir des codes et des préjugés et qui a livré une œuvre critique restée très actuelle.

PRÉFACE

DIDEROT : SES THÉORIES ET SES ŒUVRES LITTÉRAIRES ¹

I

De tous les hommes du XVIII^e siècle, Diderot m'est le plus sympathique. Il y a bien longtemps que je le connais et je l'ai aimé dès le premier jour. Dès que je l'ai aperçu, je me suis écrié :

— Oh ! le bon homme, et l'homme agréable ! comme il est charmant ! et quel génie ! J'étais tout enfant quand je trouvai un jour les *Regrets sur ma vieille Robe de chambre*. « Pourquoi ne l'avoir pas gardée ? Elle était faite à moi, j'étais fait à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner ; j'étais pittoresque et beau. L'autre raide, empesée, me mannequinne... » À ces lignes, je devinai Diderot, je fus sous le charme et j'y suis resté. Je vis, sous l'écrivain, l'honnête homme et le brave homme. Je fus emporté par cette verve, ébloui par cette chaude couleur. Depuis ce temps, je ne me suis plus séparé de Diderot.

Chose grave ! Diderot est encore un des hommes les plus mal connus du XVIII^e siècle. Je pourrais citer des personnages importants, qui ont un nom considérable dans la science et dans les lettres, et qui ne se sont aperçus de son existence que lors de son Centenaire. — Tiens ! c'était donc quelqu'un !

Le monument de Diderot, l'*Encyclopédie*, l'a écrasé comme la cathédrale de Cologne a enseveli le nom de son architecte.

II

L'homme ? Il est né à Langres, en 1713, d'un coutelier. De là, un côté peuple qui le distingue de Montesquieu et de Voltaire, tous les deux appartenant à la riche bourgeoisie. Il était destiné à la prêtrise ; il jeta le froc aux orties. On lui coupa les vivres. Il mena une vie de bohème, en donnant des leçons. Il se maria à une jeune fille pauvre et d'intelligence étroite. De ce mariage naquit une jeune fille, Mme de Vandeuil, qui a laissé des mémoires intéressants sur son père. Elle a fait souche : et chose bizarre, tandis que la

¹ Yves Guyot, préface à l'édition de 1886 de la *Religieuse*, *Madame de Carlière* et *Les Deux amis de Bourbonne*.

France moderne acclame Diderot et lui élève des statues, ses descendants, aujourd'hui riches, bien nantis, n'acceptent leur parenté qu'avec effarement !

Les idées bouillonnaient dans sa tête. Loin de vouloir les étouffer, les renfermer, les tenir au secret, il ne demandait qu'à leur donner la volée. Il trouva des libraires hardis qui, après avoir publié de lui, des essais, des brochures, des romans comme les *Bijoux indiscrets*, osèrent entreprendre et lui confier l'*Encyclopédie*. Ils y gagnèrent deux millions de livres, en dépit des obstacles mis à la publication de l'ouvrage ; Diderot, mille livres de revenu.

C'était la moindre chose pour lui. Il avait un tempérament prodigue : son temps, ses idées, son style, sa bourse, il donnait tout à tous. « On ne me vole point ma vie, disait-il, je la donne. » C'était le moyen d'enrichir les autres, mais ne le regrettons pas. C'est l'éternelle histoire des debtors et emprunteurs de Rabelais. Ceux qui lui empruntaient, comme Raynal, comme Grimm, comme d'Holbach, comme Helvétius, lui rendaient sans s'en douter. Ils se faisaient les colporteurs de ses idées ; et dans sa générosité, il lui importait peu qu'elles portassent le nom de leur père réel, pourvu que, se répandant par le monde, elles y constituassent une nombreuse famille.

Si le 30 juillet 1784, sur son lit de mort, il avait pu avoir une vision de l'avenir, il eût été fier de la dynastie qu'il laissait : il eût entendu de Bonald s'écrier avec terreur : « La Révolution n'est que le second tome de l'*Encyclopédie* » ; il eût reconnu Danton, comme son héritier direct : il eût aperçu, dans la pénombre, Comte lui empruntant la formule : « Abandonner le *pourquoi* et ne s'occuper que du *comment* » ; Lamark et Darwin, justifiant par les faits, ses hypothèses sur l'évolution ; le romantisme faisant triompher ses doctrines sur la liberté de l'art, et le naturalisme moderne lui prenant jusqu'à son titre.

III

Il disait : « Musulmans, quel culte embrasseriez-vous, si vous abjuriez Mahomet ? le naturalisme. Chrétiens, quelle est la vraie religion, si ce n'est la chrétienne ? la religion des Juifs. Mais vous, Juifs, quelle est la vraie religion, si le judaïsme est faux ? le naturalisme. Or, ceux à qui on accorde la seconde place d'un consentement unanime et qui ne cèdent la première personne, méritent incontestablement celle-ci.

Ce naturalisme philosophique, il l'étendait toutes les formes de l'art, et par ses pièces de théâtre, par ses romans, il prêchait d'exemple.

Dès son premier roman (1748), les *Bijoux indiscrets*, fantaisie pornographique, comme on dirait aujourd'hui, qui lui vaudrait une condamnation à Sainte-Pélagie et la privation de ses droits civils et politiques, il montre, au milieu de satires de toutes sortes, l'Expérience démolissant le Temple des hypothèses. À son aspect, Platon s'enfuit épouvanté, emportant avec lui son Beau inné, qui, malgré les efforts de M. Cousin et de l'Université, a si bien disparu qu'il n'a jamais pu être retrouvé.

Au point de vue critique, Diderot, puis Mercier, ont dit contre l'ancienne tragédie classique, contre les unités, tout ce qui a été répété quarante ou cinquante ans plus tard par les romantiques. C'est sous cette influence que Beaumarchais, pour la première fois, a pris le mot « classique » dans un sens ironique. Lessing, dans sa *Dramaturgie*, a traduit plus d'une page de Diderot. Goethe, a non seulement avoué, mais proclamé l'action exercée sur lui-même par le philosophe français.

Diderot remplace les généralités vagues et grises du style classique, par le détail précis, caractéristique, pittoresque. Il fait bon marché de ces distinctions style noble, style modéré, et style familier ; mots nobles et mots roturiers. Un mauvais mot, dit-il, une

expression bizarre, m'en apprend quelquefois plus que dix belles phrases. Cette audace, qui constitue un mérite à nos yeux, excitait le mépris des graves régents du goût, ses contemporains, et contrariait même certains de ses admirateurs.

Pour l'abbé Bigleux, l'abbé Trablet, pour Laharpe, la couleur, la chaleur, le relief du style de Diderot, c'est manque de goût ; sa verve, c'est correction. « Son style est nu et effronté », a dit M. Villemain. Un style nu, c'est-à-dire qui montre les choses telles qu'elles sont, est indécent. Le style, comme les gens, d'après la morale officielle, doit être vêtu, afin de cacher, sous son uniforme conventionnel, les infirmités, les faiblesses, les difformités, les particularités individuelles et les organes de la vie.

Naigeon, à qui on doit la première grande édition des œuvres de Diderot (1798), son admirateur fanatique, disait avec désespoir : « Diderot avait, en écrivant, deux tons très différents : un ton domestique qui est mauvais et un ton réfléchi qui est excellent. » S'il n'osait prendre lui-même la responsabilité de se livrer, sur Diderot, à une mutilation analogue à celle que les Jansénistes de Port-Royal opérèrent sur les *Pensées* de Pascal, il conseillait cependant paternellement au prochain éditeur « de retrancher ici quelques pages, là quelques lignes ». Il y a des gens qui voudraient épurer Juvénal et Rabelais. Pour eux, cela s'appelle « polir ». Ils considèrent l'art comme besogne de laminer. Ils trouvent Rembrandt grossier et donnent la médaille d'honneur à M. Bouguereau.

Diderot a symbolisé sa manière et celle de ses critiques dans l'apologue suivant :

« Le coucou disait : Je dis peu de choses, mais elles ont du poids, de l'ordre, et on les retient. »

« Le rossignol répondait : J'aime à parler, mais je suis toujours nouveau, et je ne fatigue jamais. J'enchanter les forêts : le coucou les attriste. Il est tellement attaché à la leçon de sa mère qu'il n'a point pris d'ailes. Moi, je ne reconnais point de maure, je me joue des règles. C'est surtout lorsque je les enfrens qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa fastidieuse méthode avec mes heureux écarts ! »

IV

Diderot a aussi été flétri des épithètes de « cynique et d'obscène ». Pourquoi ? Il n'a certes pas découvert que l'acte sexuel tenait une place considérable dans l'humanité. Celle-ci s'en est aperçue depuis longtemps, puisque autrement elle eût disparu. Mais Diderot a eu un grand tort : souvent il l'a appelé par ses noms les plus caractéristiques, disant : « Vous prononcez hardiment tuer, voler, trahir, et *l'autre*, vous ne le diriez qu'entre les dents. Est-ce que moins vous exhalez de ces prétendues impuretés en paroles, plus il vous en reste dans la pensée ? Et que vous fait l'action génitale si naturelle, si nécessaire et si juste, pour en exclure le signe de vos entretiens et pour imaginer que vos yeux, votre bouche et vos oreilles en seraient souillés ? »

Chacun de nous a dans le cœur un petit cochon, disait Préault. Eh oui ! mais nous avons aussi un petit inquisiteur qui sert à cacher le cochon sous sa vertueuse indignation. Toujours à la recherche de « ce qui est permis » et « de ce qui est défendu », il demande la mort de tous les cochons qui ne sont pas le sien, et il appelle le bras séculier à son aide pour exécuter sa sentence.

Dire et ne pas dire, sous-entendre les choses les plus naturelles, en parler à voix basse, les envelopper de mystère de manière à les rendre plus provoquantes et plus irritantes, cela s'appelle de la décence, le respect de la morale publique, et n'est, en

définitive, que le mépris de la femme, le mépris de la vie, l'expression moderne de l'ascétisme chrétien.

En dépit de la loi, de quelques procès, le naturalisme a, sur ce point, grâce à Zola, cause gagnée, comme sur tous les autres, un siècle après Diderot. Le progrès est lent.

V.

Diderot, sur son lit de mort, exhalait sa foi dans ces dernières paroles : « Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité. » Longtemps auparavant, à cette question — « Que faut-il croire ? » il avait répondu — « Rien que ce qui peut se démontrer ! »

Les hommes se partagent en deux classes : les subjectivistes et les objectivistes.

Les premiers partent d'un dogme, d'un mot, d'une formule, d'une habitude, et déduisent des hypothèses plus ou moins compliquées ; quand ils arrivent à des hypothèses trop compliquées, ou leur donne le nom de fous.

Les seconds observent les phénomènes et leurs rapports, se donnent beaucoup de mal pour les saisir et les vérifier et ne s'avisent de généraliser que lorsqu'ils se sont efforcés de réunir d'abord tous les éléments constitutifs de leur hypothèse. Encore ont-ils la prudence de ne donner celle-ci que sous bénéfice d'inventaire, et non comme certitude.

La science n'a fait de progrès que depuis qu'elle a abandonné les rêveries des astrologues, des alchimistes, la recherche de la pierre philosophale, les causes premières et finales, les discussions casuistiques, pour étudier les faits par l'observation et les vérifier par l'expérience.

L'art a subi la même évolution. Ce n'est pas en se lançant à la recherche du type du Beau platonicien, qu'il a fait des progrès. Que sont donc les grands artistes de la Renaissance comme Léonard de Vinci et Michel-Ange ? Des découvreurs du corps humain. Lisez le *Traité de peinture* du premier. C'est un recueil d'observations. Je n'en veux citer pour exemple que la différence qu'il établit entre la fumée et la poussière.

Diderot voulait aussi un art objectif comme une science objective et s'efforçait de ramener les artistes à l'observation directe de la nature. Il disait aux sculpteurs, aux peintres qui vantaient l'antique à tout propos : — « Et si l'antique n'avait pas existé ? » Il regrettait notre érudition qui empêchait des tâtonnements. Il réclamait un retour à l'état de barbarie, d'où partirait l'observation directe, sans préoccupation des œuvres préexistantes, tandis qu'au lieu de regarder directement la nature, la plupart des artistes s'absorbent dans la contemplation des copies. Au lieu d'essayer de rendre la nature, ils copient des copies, et plus ils vont de copies en copies, plus ils s'éloignent du but poursuivi ; ils finissent par tomber dans l'absurde, si une vigoureuse réaction ne les ramène pas à voir par leurs yeux et à essayer de rendre leurs impressions personnelles, par des moyens qui leur sont propres.

Les idées de Diderot subirent un terrible recul avec David, si puissant dans ses portraits, si faux dans *l'Enlèvement des Sabines*. La peinture officielle d'école, pendant longtemps, n'a pu admettre que l'artiste sentit par lui-même. Aujourd'hui encore, elle ne l'admet pas.

Qu'importe ? Il y a eu des refusés de l'école, des insurgés qui, ne pouvant se satisfaire avec le pompier classique, ont quitté l'école pour aller étudier le jeu de la lumière sur les arbres, dans les eaux, dans les feuillages, et se sont attachés à rendre l'impression de la plaine, comme Millet, de la forêt, comme Rousseau, de l'aube, camuse Corot, de la mer, de la lande, de la montagne, de la gelée matinale, du soleil en plein midi. D'autres

se sont aperçus que l'être humain existait ailleurs que dans le jour de l'atelier et l'ont mis en plein air.

La méthode d'observation, la méthode expérimentale, c'est-à-dire la science, sont venues à leur aide. Chevreul, avec ses travaux sur le contraste simultané des couleurs, a donné à l'artiste une certitude qu'il n'avait pas. Duchenne, de Boulogne, avec ses expériences sur la physionomie, permet au sculpteur, au peintre, à l'acteur, d'exprimer toutes les passions humaines sans commettre de contresens. Que sont tous ces progrès, dans lesquels le savant vient au secours de l'artiste, sinon des résultats d'une observation plus précise, plus délicate, plus consciente ?

VI

Si, en peinture, Diderot préférait une cruche de Chardin aux fantaisies de Boucher, il demandait au théâtre, au roman, la représentation de la réalité.

Au lieu des Grecs, des Romains de convention, il réclamait des personnages appartenant l'observation directe, la tragédie bourgeoise.

Dans la vie moderne, osait-il prétendre, il y a des larmes, des passions, des sentiments comme chez les rois grecs ou les empereurs romains. Un bourgeois du Marais peut éprouver d'aussi grands malheurs qu'un Atride ; une brave bourgeoise peut être dévorée des mêmes passions que Phèdre. Pourquoi ne pas peindre les types de la vie réelle, que nous avons sous les yeux ? Pourquoi ne pas les représenter avec leurs misères et leurs douleurs ? La vie contemporaine n'est-elle donc qu'une comédie ? N'a-t-elle pas des côtés lugubres ? Pas des passions fortes dans notre société ? La vie contemporaine est un livre immense et qui vaut la peine d'être lu ; ouvrons-le donc et feuilletonsons-le.

Si, aujourd'hui encore, ces truismes sont, pour vermines gens, des audaces, ils constituaient des scandales, il y a un siècle !

VII

Voulant dégager le théâtre de ses formules, de ses conventions, il attaqua d'abord le vers qui, selon Horace, ne convenait qu'aux immenses théâtres en plein air des anciens. Il est aussi ridicule dans nos petits théâtres que le seraient leur déclamation outrée et leurs masques. Diderot raconte, à l'appui de son opinion, que Garrick lui disait « qu'il lui serait impossible de jouer un rôle de Racine, que ses vers ressemblaient à de grands serpents qui enlaçaient un acteur et le rendaient immobile. »

Diderot, s'adressant aux acteurs de son temps, s'écriait : « En dépit de l'emphase poétique, rapprochez votre jeu de la nature le plus que vous le pourrez : moquez-vous de l'harmonie, de la cadence et de l'hémistiche ; ayez la prononciation claire, nette et distincte et ne consultez sur le reste que le sentiment et le bon sens. »

Si les Romantiques ont conservé le vers dans le drame, ils en ont brisé la césure, ils lui ont donné une liberté contre laquelle protestait encore la poétique du XVII^e siècle à la première d'*Hernani*. Aujourd'hui, le vers disparaît de la scène, comme il a disparu du langage, comme il disparaîtra du livre. L'apothéose de Victor Hugo a été l'enterrement de la poésie : la science ne parle qu'en prose.

Dans sa passion pour la réalité, Diderot répétait aux acteurs : « Vous résoudrez-vous donc toute votre vie à n'être que des mannequins ? Ô le maudit et le maussade jeu que celui qui défend d'élever les mains à une certaine hauteur, qui fixe la distance à

laquelle un bras peut s'écarter du corps, et qui détermine, comme un quart de cercle, de combien il est convenable de s'incliner ! »

Garrick, élevé à l'école de Shakespeare, dédaignait profondément le genre noble des acteurs français. « Un jour, pour prouver que la pantomime seule pouvait produire la plus forte impression, il prend un coussin, comme un enfant, le caresse, comme s'il était son fils. Tout d'un coup, en jouant avec lui, il le laisse tomber par la fenêtre, et alors se livre à une explosion de douleur si effrayante, si poignante, que les assistants terrifiés se retirent. » « Croyez-vous, demandait Diderot, qu'alors Garrick songeait si on le voyait de face ou de côté ; si son action était décente ou ne l'était pas ; si son geste était compassé, ses mouvements condensés ? »

VIII

Diderot demande encore que la scène ait des décors qui changent chaque fois que la circonstance l'exige ; que l'auteur s'entende avec le décorateur ; que le peintre aide l'acteur ; que les personnages d'une scène s'intéressent tous à cette scène, et concourent à son effet ; il veut aussi qu'on joue, au lieu de déclamer éternellement ; que l'action ait la place principale de manière qu'en sortant du théâtre on ne remporte pas des mots, mais des impressions. ¹

Le théâtre était en un tel désaccord avec les desiderata de Diderot qu'il écrivait : « Tenez, mon ami, je n'ai pas été dix fois au théâtre depuis quinze ans. Le faux de tout ce qui s'y fait me tue. »

IX

Le Pantophile Diderot, comme l'appelait Voltaire, cet autre Pantophile, essaya de payer d'exemple avec son *Père de famille* et son *Fils de famille*. — Il échoua ? — D'abord, ne faut-il pas en finir avec cette morale du succès qui donne la victoire pour seul criterium ? Galilée ne parvint pas non plus à convaincre le tribunal de l'inquisition devant lequel il comparait ; et cependant, lorsqu'en se relevant, il prononçait son *E pure si muove !* avait-il donc tort ?

Qu'est-ce que le progrès ? C'est le renouvellement des idées et des habitudes reçues. Comment ! vous allez venir apporter une nouveauté qui change tous les systèmes faits, dérange toutes les actions réflexes, vient se heurter à toutes les provisions emmagasinées, par l'hérédité et par l'éducation, dans nos cellules cérébrales, et vous voulez qu'immédiatement tous crient : — Vous avez raison ! Jusqu'à présent, nous étions dans l'erreur ! Nous le confessons !

Mais alors l'humanité serait comme une girouette tournant à tous les vents. Ne calomnions pas les rétrogrades ! Ils représentent le lest.

Le progrès ne se fait que par des minorités. Newton est seul quand il découvre la loi de la gravitation. L'Angleterre ne se convertit au libre échange que soixante-dix ans après la publication du livre d'Adam Smith. Or, au théâtre, en face de qui se trouve l'auteur dramatique ? En face d'une majorité, c'est-à-dire, d'un élément conservateur, sinon réactionnaire. Les acteurs qui consentent à jouer sa pièce la condamnent, les premiers. Elle trouble leurs habitudes, leurs routines, toute leur éducation. Ils se défendent

¹ Voir les 19 lettres de Diderot à Mlle Tolin. Il revient dans chacune sur ces maximes.

contre elle, au lieu d'essayer de contribuer à son succès. En 1757, Préville et sa femme n'apprenaient pas leurs rôles, mettaient le désordre au théâtre et forçaient Diderot à retirer sa pièce ; en 1828, Mlle Mars tenait la même conduite à l'égard de Victor Hugo. Mais ici, c'était le poète qui avait le dernier mot.

X

Cependant Diderot avait fait au goût de son époque des concessions. Lui qui protestait contre les entités métaphysiques, comme Dieu, l'âme, les facultés ; contre les entités biologiques, comme l'espèce, il avait aussi osé avancer « qu'une pièce ne se renferme jamais entièrement dans un genre ! » mais, timidement, il avait ajouté : « Les peintres et les poètes ont le droit de tout oser, mais ce droit ne va pas jusqu'à la licence de fondre des espèces différentes dans un même individu. » Gêné ainsi par les préjugés du temps, au lieu de créer le drame complet, comprenant à la fois les côtés les plus sombres et les plus grotesques de la vie, faisant rire et pleurer, il avait créé un troisième genre, le genre sérieux. « Ce genre, avouait-il lui-même, est privé de la vigueur de coloris des genres extrêmes entre lesquels il est placé. » Lui, qui aimait tant la vie et la couleur se châtrait par respect pour la manie de ces délimitations arbitraires qui divisaient la littérature, comme les métiers, en corporations distinctes, et défendaient au poète tragique de faire rire, comme au fabricant de draps, la fabrication des soieries.

S'il connaissait fort bien la puissance des contrastes, puisqu'il disait : « Tacite est le Rembrandt de la littérature des ombres fortes et des clairs éblouissants » ; il n'osa s'en servir comme moyen dramatique et se priva volontairement des effets qu'il en eût obtenus. Il rend fruste le Commandeur du *Père de famille*. Il n'osa pas accuser, pousser au comique, les traits de cet excellent beau-frère, s'appuyant sur tous les préjugés de race et de fortune, cherchant à nuire à ses neveux et à ses nièces, disant sans cesse des choses désagréables à son beau-frère, exerçant un despotisme mesquin et continu sur toute la famille parce qu'elle doit hériter de lui. Comme la plupart des novateurs à qui on reproche leurs audaces, Diderot pécha par timidité.

En veut-on une autre preuve ? Il n'osa s'affranchir de la loi des trois unités.

XI

Diderot commit une autre faute, celle-là personnelle. Il manqua à sa propre définition du théâtre en perdant son *Père de famille* et son *Fils de famille* dans des déclamations morales et dans des discussions de casuistique. Toute œuvre dramatique quelconque, y compris le plus insignifiant est une œuvre morale, puisqu'elle montre des individus agissant dans un milieu social. La conclusion doit être le résultat de la situation : si l'auteur est obligé de la formuler par la bouche de ses personnages, c'est qu'il n'a pas su la dégager.

XII

Diderot ne fut à l'aise que dans le Roman et dans les Fantaisies littéraires sans précédents avant lui. M. Taine a caractérisé admirablement son genre et sa place à part

dans le XVIII^e siècle.¹ « Parmi tant d'écrivains supérieurs, il est le seul qui soit un véritable artiste, un créateur d'âmes, un esprit en qui les objets, les événements et les personnes, naissent et s'organisent d'eux-mêmes, en vertu de leurs affinités naturelles, involontairement, sans intervention étrangère, de façon à vivre pour eux-mêmes et par eux-mêmes, à l'abri des calculs et en dehors des combinaisons de l'auteur. L'homme qui a écrit les *Petits Romans*, les *Entretiens*, le *Paradoxe sur le Comédien*, surtout le *Rêve de d'Alembert* et le *Neveu de Rameau*, est d'espèce unique en son temps. Si alertes, si brillants que soient les personnages de Voltaire, ce sont toujours des mannequins : leur mouvement est emprunté ; on entrevoit toujours derrière eux l'auteur qui tire la ficelle. Chez Diderot, ce fil est coupé ; il ne parle point par la bouche de ses personnages, ils ne sont pas pour lui des porte-voix ou des pantins comiques, mais des êtres indépendants et détachés, à qui leur action appartient, dont l'accent est personnel, ayant en propre leur tempérament, leurs passions, leurs idées, leur philosophie, leur style et leur âme, parfois, comme le *Neveu de Rameau*, une âme si originale, si complexe, si complète, si vivante et si difforme, qu'elle devient dans l'histoire naturelle de l'homme un monstre incomparable et un document immortel. Il a dit tout sur la nature², sur l'art, la morale et la vie³, en deux opuscules dont vingt lectures successives n'usent pas l'attrait et n'épuisent pas le sens : trouvez ailleurs si vous pouvez, un pareil tour de force et un plus grand chef-d'œuvre : 'rien de plus fou et de plus profond'⁴. »

XIII

Ici, notre examen doit se restreindre à ses trois œuvres littéraires : *Jacques le Fataliste*, le *Neveu de Rameau*, la *Religieuse*.

En commençant le premier de ces romans, en 1773, il est évident que Diderot a pensé à *Tristram Shandy*, publié en 1759 ; mais entre Sterne et Diderot, il n'y a que certaines analogies humoristiques. Le philosophe français, exubérant de verve, n'a point le temps comme le pasteur anglais de s'arrêter aux petits détails, de les étudier si minutieusement, de s'y complaire tellement qu'au IX^e volume, le héros, conçu au premier, naît à peine. Nous savons ainsi qu'il est venu à terme, mais son histoire a tellement été absorbée par la période de gestation que nous en avons toujours ignoré la suite. Il est vrai que celle de *Jacques le Fataliste* ne finit pas beaucoup plus. On ne rend pas compte de tels ouvrages. Il faut les lire.

Le *Neveu de Rameau*, composé vers 1760, fut traduit en allemand par Goethe en 1804. Il revint en France, d'abord grâce à une traduction de De Saur, qui la donna comme l'original. M. de Brière reçut le texte exact de Mme de Vandeuil, la fille de Diderot, en 1821, et Goethe en constata l'exactitude. Depuis, M. Assézat en a trouvé une copie manuscrite, plus complète, qui a été imprimée dans la grande édition des frères Garnier.

Le *Neveu de Rameau* n'a pas d'analogie dans l'histoire littéraire. C'est une furieuse satire, mais elle est en même temps si gaie, si naïve, si complexe, qu'elle soulève moins l'indignation qu'un étonnement curieux. Ce dialogue est une vaste comédie qui fait

¹ *Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 350.

² *Le Rêve de d'Alembert*.

³ *Le Neveu de Rameau*.

⁴ Paroles de Diderot lui-même à propos du *Rêve de d'Alembert*.

tourbillonner le tout-Paris du XVIII^e siècle. Le *Neveu de Rameau*, ce long et maigre personnage, est un Callot posthume. Il proclame ce que tant d'autres pensent tout bas. C'est le théoricien de l'abjection : un Tartufe à poil.

Au milieu de théories auxquelles leur bouffonnerie ne donne que plus d'accent et plus de profondeur, sur toutes sortes de sujets depuis la musique jusqu'à l'art de la platitude, il développe la vieille thèse : « L'or est tout, et le reste, sans or, n'est rien », mais avec un accent si personnel, avec des variations si originales, qu'elle devient toute neuve.

Si tu n'arrives pas, tu dois te mépriser toi-même. « Mille petits beaux esprits, sans talents, sans mérite, mille petites créatures sans charmes, mille plats intrigants sont bien vêtus, et tu irais tout nu ! Et tu serais imbécile à ce point ? Est-ce que tu ne saurais pas flatter comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas mentir, jurer, parjurer, promettre, tenir ou manquer comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas te mettre à quatre pattes comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas encourager ce jeune homme à parler à Mademoiselle et persuader à Mademoiselle de l'écouter ? » Est-ce que toute la société en un mot n'est pas composée d'hypocrites, de menteurs, de parjures, d'adulateurs et de proxénètes ? Pourquoi donc faire autrement que les autres ? Il n'y a que du vice ; nourris-toi avec le vice. Son auge est grande, plonge-toi dedans tout entier et tâche de t'engraisser. Est-ce que tous, à tous les étages de la société, ne se jettent pas dessus sans dégoût ? Pourquoi donc ferais-tu le dédaigneux ? Le banquet des porcs t'appelle, va t'y empiffrer. La fange est partout, vautre-toi dedans. L'or n'a pas d'odeur, parbleu ! Tu seras toujours à temps pour le laver : l'important est de l'avoir. Tu n'as pas le moyen de te targuer de dignité ; avilis-toi donc. Tu ne feras ni plus ni moins que les autres. Joue bien ton rôle : ne discute pas les causes, ne pense qu'aux effets. Sois tartufe, mais lis Molière, pour apprendre à ne pas le paraître. Si tu as un fils et que tu veuilles réellement son bonheur, ne lui donne pas à Paris une éducation de Spartiate. Donne-lui des conseils en rapport avec les mœurs. Si la vertu est de mode, rends-le vertueux ; si le vice triomphe, rends-le vicieux. Pourquoi donc fuir les vices « qui cadrent avec les mœurs de ma nation et qui sont du goût de ceux qui me protègent, et plus analogues à leurs petits besoins particuliers que des besoins qui les généraient ? On loue la vertu, mais on la hait, mais on la fuit, mais elle gèle de froid, et, dans ce monde, il faut avoir les pieds chauds. »

Être un brigand heureux et opulent, tel est l'idéal : et une fois arrivé à ce point, la bonne chose que de pouvoir jouir de tous les vices qu'on a servis auparavant pour parvenir ; que d'avoir, à son tour, des flatteurs et des proxénètes ! « J'aime à commander et je commanderai. J'aime qu'on me loue et on me louera. J'aurai à mes gages toute la troupe des bouffons et des parasites, et je leur dirai comme on m'a dit : Allons, faquins, qu'on m'amuse, et on m'amusera qu'on me déchire les honnêtes gens, et on me les déchirera, si on en trouve encore. Et puis nous aurons des filles ; nous nous tutoierons quand nous serons ivres ; nous nous enivreron, nous ferons des contes, nous aurons toutes sortes de travers et de vices : ce sera délicieux. »

Tous ceux qui n'ont ou n'ont eu d'autre critérium que le succès, si haut que leur mépris pour les autres et pour eux-mêmes ait pu les placer, ne sont que les ascendants ou les descendants directs du *Neveu de Rameau*.

Le Neveu de Napoléon n'était qu'un *Neveu de Rameau*, avec la férocité en plus et l'esprit en moins.

XIV

La Religieuse est plus qu'une simple fiction. Vers 1759, une jeune religieuse, Suzanne Simonin, avait osé s'adresser à la justice pour rompre des vieux qui lui avaient été arrachés par contrainte ; dans son malheur, elle trouva un ami de Diderot, le marquis de Croismare, qui s'intéressa à elle, et multiplia les sollicitations et les démarches en sa faveur. Elle n'en fut pas moins condamnée à rester au couvent. En 1760, M. de Croismare ayant quitté Paris, Diderot et Grimm le mystifièrent, en lui adressant des lettres de remerciement et de sollicitation sous le nom de Suzanne Simonin, qu'ils supposèrent évadée de son couvent. Le marquis y répondit de très bonne foi. Grimm a publié cette correspondance en 1770. Mais Diderot était entré dans la peau de la *Religieuse*. Avec sa prodigieuse intuition, quelques observations recueillies au hasard, dans l'air ambiant, un sentiment vif et délicat des sentiments de la femme, il fit le récit des souffrances de la vie du cloître avec une vérité poussée jusqu'au trompe-l'œil. Nulle déclamation, nulle tirade, pas de phrases qui sentent l'auteur : c'est une jeune fille innocente, naïve, ne connaissant rien de la vie en dehors de son couvent : elle parle, raconte ses impressions, montre même un peu de coquetterie. On n'est pas plus femme.

Il est de bon ton parmi les critiques « sérieux » de reprocher à Diderot d'avoir introduit dans la *Religieuse* des peintures lascives et, dans certaines éditions, on remplace un ou deux passages par des points. Certes, il eût été facile à Diderot de faire quelque histoire bien égrillarde de couvent, comme il y en a tant qui courent par le monde : il a préféré être vrai. Il a montré une situation psychologique bien connue : la dépravation des appétits sexuels dans les agglomérations d'êtres de même sexe. Les personnes et les animaux en sont également atteints. Sainte-Claire-Deville l'a constatée dans un parc de béliers, et les procès de cour d'assises nous la montrent tous les jours chez des Ignorantins.

Loin que Diderot ait chargé le tableau, il l'a atténué, estompé, et même un peu escamoté, en poussant la naïveté de sa *Religieuse* au-delà de la vraisemblance.

Les lecteurs de ce volume pourront en juger.

Composée en 1760, la *Religieuse* ne fut alors connue que par fragments, lus chez d'Holbach et madame d'Épinay. Elle fut publiée pour la première fois en 1798. Elle garde toujours son actualité : car il y a encore, en France, près d'un siècle après la Révolution, des maisons religieuses fondées sur la claustration, où des jeunes filles, pour des motifs de famille, tantôt par force, tantôt par captation intellectuelle, sont enterrées vivantes. Nul ne sait ce qui en se passe dans l'intérieur de ces maisons. Elles sont en dehors de tout contrôle. Nulle voix ne peut en franchir les grilles ni les murs. Devant ces cloîtres, se pose cette question : — Dans une société, ayant la prétention de garantir la liberté individuelle, peut-il exister des associations fondées sur la séquestration ?

Les Décrets, en 1881, n'ont été appliqués qu'aux communautés d'hommes ; les couvents de femmes sont pires.

Entrez un jour dans la chapelle d'un de ces couvents, rue Saint-Jacques, n° 193. On vous permet d'y pénétrer, mais on vous fait mettre dans un coin, de manière que vous ne puissiez pas même apercevoir la grille du cloître et que les malheureuses enfermées derrière, ne puissent pas entrevoir votre silhouette. Vous entendez, comme sortant de l'ombre, un ahanement, un râle rythmé de voix brisées par la continuité de l'effort : c'est la prière.

Ces voix sont d'un autre monde, dans lequel les instincts de la vie, tous les besoins du corps, toutes les aspirations de l'être humain, en corrélation avec ses organes, ont

été dévoyés, déjetés, déformés, par l'orthopédie claustrale. Des cerveaux, condamnés à un pareil entraînement, en dehors de la réalité, vers les visions du surnaturel, les terreurs de l'enfer, l'adoration des anges, des saints, de Dieu, la peur du Diable, flottent dans la folie : et alors se trouvent, dans ces saintes maisons, toutes les ardeurs et tous les désespoirs, toutes les impulsions et toutes les dépressions, toutes les perversités hystériques, qui hantent les asiles d'aliénés. Il n'y a qu'une différence : ici, on essaye de les guérir, tandis que les couvents sont des établissements de téragénie¹ psychologique.

Le livre de Diderot est toujours de l'actualité. C'est triste.

Yves Guyot

¹ On dirait plutôt aujourd'hui tératogénie, de tératogène : « qui est susceptible de provoquer des malformations de type monstrueux ». (B.M.)

Correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et le marquis de Mirabeau

PARTIE 1 SUR 3

La correspondance échangée entre Jean-Jacques Rousseau et Mirabeau père est une source majeure pour mieux comprendre l'esprit profondément original de ce physiocrate, bras droit de Quesnay. Dans ses immenses lettres, il s'épanche, se raconte, comme il raconte aussi l'histoire et les principes de sa très chère science économique.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 27 octobre 1766. — *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moulou, 1894, tome II, p. 315-328. — Réponse de Rousseau, 31 janvier 1767.

Paris, 27 octobre 1766.

Pardonnez, monsieur, à mes intentions, dont vous allez être le juge ; pardonnez à ma franchise qui ne vous est pas étrangère si je vous le suis ; pardonnez, qui plus est, à mon préambule, car je ne vous en devais point. Je parle du cœur, et c'est une langue dont vous êtes le premier *lettré*.

C'est moi, monsieur, qu'on appela l'*Ami des hommes*, titre d'autant moins disputé qu'il est moins mérité. Si mon cœur était aussi chaud que le vôtre, je serais aussi *éloquent*, je le sais, je le sens, et c'est ce que ne savent pas ceux qui vous donnent cette petite épithète. Ils s'entendent à la marqueterie des mots, sans se douter du volcan qui enfante Minerve toute armée ; mais la nature m'en a appris davantage, et assez pour admirer le génie comme un don rare et fatal. Je vous ai beaucoup lu, je ne connais pas de morale qui pénètre plus que la vôtre ; elle s'élance à coups de foudre, elle marche avec l'assurance de la vérité, car vous êtes toujours vrai, selon votre conscience momentanée. Elle ne s'arrête que dans les terrains spongieux, et vous n'êtes pas propre à les rendre tels ; mais, Dieu merci, j'ai eu d'autres maîtres. En conséquence, ayant cinquante ans bien passés, j'ai actuellement l'*Héloïse* sur mon bureau, et quand mon âme trop tendue commence à sabler vos idées et à s'engourdir à l'ombre de leurs vêtements, je prends Richardson, le plus utile à moi de tous les hommes, et je ne le quitte pas que je n'aie pleuré. C'est l'habitude des larmes douces que je voudrais vous enseigner, car elles sont le vrai bien ici-bas, et je vous demande pardon, mais vous ne connaissez que les larmes brûlantes, je le parierais ; vous, avec tant de ressources et de talents pour être heureux, si je pouvais vous en aviser comme d'un bouton de votre habit qui se détache, il me semble que j'aurais fait bien, et un grand bien, et cette opinion me rend heureux, moi, d'écrire cette lettre.

Cent fois j'ai été tenté de lier commerce avec vous, mais cette idée a été repoussée comme mille autres ; cette envie n'avait que moi pour objet, elle ne méritait pas de

réussir et je m'en abstins. Il fallait vous laisser parcourir la bruyante carrière de l'engagement public, attendre, en un mot, que votre front fût en sueur pour vous présenter le mouchoir. Aujourd'hui, que, selon les règles de la prudence, cette démarche est plus déplacée que jamais, je me sens toutefois porté à la faire parce que je crois qu'elle vous pourrait être utile, et conséquemment que j'en serais bien payé.

Vous aimez la vertu, monsieur, mais vous aimez un être fantastique, car il n'est point d'homme vertueux absolu, et il n'en est point qui n'ait quelque vertu. Or, au lieu de pardonner à la ville entière en faveur de quelques justes qui y demeurent cachés, au lieu de pardonner à chaque caractère en particulier en faveur des parcelles de vertu que chacun d'eux renferme, vous n'avez voulu connaître qu'une vertu pleine et entière selon vos idées, c'est-à-dire rigide, vraie, forte, agissante : vous n'avez imaginé l'amitié que comme un dévouement, la justice que sur un tribunal, la sensibilité que comme un frisson et un spasme, et à force de vous être fait un panthéon d'êtres moraux, complets et analogues aux appétits de votre âme vorace, vous n'avez plus trouvé d'êtres physiques à qui leurs facultés fussent applicables. J'ai des amis, direz-vous ; je le crois. Vous avez besoin d'aimer et même, encore à votre âge, de faire à cet égard des châteaux en Espagne, mais ou je me trompe fort ou vous n'en avez aucun dont vous ayez toujours été absolument content, pas plus que de vous-même. N'est-il pas vrai que je serais injuste si je mettais au même taux le mérite que vous avez à n'avoir jamais attaqué personne le premier, tout fougueux que vous êtes, à avoir toujours été au-dessus du vil intérêt des trames, des bassesses, etc., si je ne prisais, dis-je, pas plus en vous qu'en moi, cette privation de vices communs ? Pourquoi ? C'est que la fortune, ou, pour parler en homme, la Providence, m'a mis à l'abri des écueils du besoin et de l'isolement, et que, comme dit Arlequin, je n'ai nul mérite réel et physique à avoir été honnête homme. De même aussi, et par la même règle de justice, si je n'ai jamais su traiter personne en inférieur, si les préjugés de château ont reçu de moi leurs plus fortes attaques publiques, on doit en quelque sorte m'en savoir plus de gré qu'à vous. Tout est de position, monsieur, tout est vrai sous différents aspects, ou, pour mieux dire, la vérité est répandue en germe dans la nature, l'homme en attrape ce qu'il peut. Voyons les hommes de leur côté favorable, ils nous rendront la pareille et nous y gagnerons tous.

Une dame née sous le même ciel que vous, et qui, à la gaieté près, est, par l'esprit, les talents, la bonté, le portrait vivant de Julie, me disait, après avoir lu l'histoire du dernier accident qui vous affecte¹ : « Vous ne vous seriez jamais brouillé avec mon compatriote : malheureux à l'excès par vos oublis, vos distractions et vos inconséquences, il n'eut jamais pu se dépandre de vous. Dans cette occasion, à la place de M. Hume, vous lui auriez répondu : « Mon ami, vous êtes un fou, et moi je suis un sot ; vous d'avoir cru me faire entreprendre à mon âge un petit cours de sensibilité délicate, abondante en explications, en injures, en excuses, etc., moi d'avoir cru pouvoir manier un fer dérougé sans prendre des pincettes et obliger un homme d'autant plus pointilleux sur les obligations que son âme est au-dessus des bienfaits. Mais, mon ami, entre deux hommes qui ne sauraient marcher du même pas faute d'être de même taille, et qui pourtant ont entrepris un voyage ensemble, c'est au plus grand à s'arrêter et à se rapprocher. Croyez-donc, je vous prie, qu'il n'y a que votre imagination échauffée par un foyer inextinguible qui ait pu produire tout le beau roman de machinations dont vous m'accusez et me faites trop d'honneur, car il s'en faut bien que je sois si habile, et par conséquent il n'y a que vous qui puissiez le débrouiller. Revenez sur moi, sur vous, sur la caricature dont vous m'avez fait rire, par l'estimation réelle du profit que j'aurais à vous faire lapider

¹ La querelle avec Hume.

en Angleterre, ou à m'être épris d'un homme avili. Tirez de tout cela ce que vous pourrez, et puis j'irai vous embrasser et rire auprès de vos remords, qui par bonheur s'effaceront par la bonne lettre que vous m'avez écrite, qui est un chef-d'œuvre de rêve prolongé comme mon regard, mais aussi d'éloquence et de sentiment dont je vous remercie. »

Oui, monsieur, il est en quelque sorte imprudent à moi d'oser vous parler de cette affaire, mais je ne crains pas chez vous le tact du sentiment, je l'invoque au contraire. Je connais M. Hume, ses écrits à part, et je suis sûr que les défauts qu'il peut avoir, surtout vis-à-vis de vous, viennent de la facilité de son caractère, loin d'être susceptibles d'aucun amalgame de malignité. Il n'est certainement point chaud, mais il est bon-homme, aimable, facile. Il aime le monde, parce qu'il a semé pour recueillir et que les hommages de la postérité sont une récolte bien froide ; le monde l'aime aussi, parce qu'il a le fumet du bien-être reposé, de la réputation faite et prise en jouissance, qu'il aime à rire, qu'il n'est pas malin ni dupe, qu'il a l'extérieur lourd et l'esprit accort et fin. Il a vraiment les yeux comme vous dites, et il n'y a personne qui puisse après vous dire *anchio son pittore* ; mais ce que vous ne savez pas, et que je sais, moi, c'est qu'il a le bâillement bien autrement prolongé, et j'ai fait cette découverte toutes les fois qu'induit par son habitude questionneuse il m'interrogeait, moi et non ma gouvernante, sur ma pauvre science économique. Je m'y prenais, je déblayais les principes fort vite, car je ne suis pas lent ; je voulais pourtant en dire assez pour un Anglais, pour un homme de génie et de poids certainement, eh bien, il bâillait d'une manière qui m'est contagieuse encore, et cela chez moi, qui ne le cherchais pas. Je lui ai bien pardonné pis : je lui fis présent d'un mien ouvrage où toute la subsistance de l'univers est renfermée, eh bien, il a eu l'audace de me dire, à moi, qu'il ne l'avait pas lu. Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet, à moins qu'il ne lui tombe bouilli dans la bouche avec sauce au beurre. Mais sur quoi, s'il vous plaît, vous êtes-vous cru enlacé dans les rets indestructibles de ses bienfaits ? Il vous a fait amitié, mais chacun est payé pour se rendre aimable, et je ne sache de caresses qui nous engagent que celles d'une femme, parce qu'elle y perd quelque chose. Il vous a emmené en Angleterre ; parbleu, je vous en ramènerais bien, moi, s'il n'y avait entre deux la mer que j'ai promis de ne jamais passer ; je supporterais et choyerais votre robe levantine, vos humeurs, vos bouderies, et ne vous en croirais pas plus obligé pour cela. Il vous a fait trouver une maison de campagne, cela n'est pas rare en Angleterre ; il a sollicité pour vous une pension. Oh ! c'était là le cas de dire net oui ou non. Si vous croyiez pouvoir la gagner, dire oui ; et comme votre camarade de voyage avait des relations au pays des grâces, il obtint pour vous quelques morceaux du *collier dont il fut attaché*. Grand merci, camarade, et non pas *mon patron*, car là où est le patronnage il n'y a plus guère d'amitié pour les gens de votre encolure. En un mot, je vous le cautionne honnête homme, non pas peut-être selon vos définitions ; mais un père de la Trappe aurait-il bonne grâce de damner un Chartreux parce qu'on met du beurre dans sa soupe ? Il est de la probité pour tous les ordres, chacun en a à sa manière, tous ceux du moins qui en veulent avoir ; prenons de la meilleure, s'il se peut, pour nous, et ne révoquons point en doute celle des autres, c'est le moyen de leur en faire pousser. Voilà d'abord un régime que je vous voudrais pour votre repos, ensuite, celui de n'être pas autant sensible aux obligations qu'à votre boulanger qui vous nourrit. Mais, dit-on, c'est pour son avantage. Et qui diable nous a jamais obligés, ni vous ni moi, que par intérêt ? Vous allez, sans doute, distinguer ici *intérêt d'attrait* et *intérêt de rétribution*. Ma foi, mon maître, nous ne valons plus guère la peine du premier, et au fond l'un rentre dans l'autre.

Personne ne donne ici-bas, tout le monde prête, vend ou place, et messieurs les bien-fauteurs désintéressés peuvent brider des oies, mais non pas moi. De cette morale s'en suit que j'accepte tout autant de services qu'on m'en veut rendre, que j'en demande même, que j'en reçus beaucoup ; mais si mes serviteurs pensent être devenus mes maîtres, ils se trompent fort. J'oublie les services que j'ai rendus, je pèse ceux que j'ai reçus pour ce qu'ils valent et je les cote dans un livre. En un mot, ici-bas une main lave l'autre ; le meilleur lot est pour la première certainement, il ne faut pas qu'elle s'en fasse valoir. Le troisième point de votre régime serait de tuer tous vos ennemis. Oui, monsieur, cette plante là n'est pas de celles qui viennent malgré nous, elle est de création humaine et périt d'elle-même si l'on ne prend soin de la sarcler et de la cultiver. La culture qui lui est propre est la connaissance et la sensibilité. On m'assura après *l'Ami des hommes* et la *Théorie de l'impôt* que je m'étais fait bien des ennemis, je promis que je n'en aurais point et j'ai tenu parole. Vous penserez que je rapporte à ma recette ce que *aurea mediocritas* m'a valu ; mais point. Il n'est petit poète que qui ne parle de ses ennemis, qui n'inculpe la cabale. On a fait des livres contre moi ; j'ai dit modestement : « *Ils n'apercevront combien la façade du Louvre est élevée qu'en jetant des pierres contre.* » Je n'ai point lu leurs bêtises, grand avantage sur eux qui avaient lu les miennes.

Mon égoïsme ici étalé doit, monsieur, vous déplaire plus encore qu'à tout autre, mais vous êtes fait aussi pour avoir plus d'indulgence. C'est d'ailleurs ici le cas d'en avoir, car ma morale vaut mieux que la vôtre pour le bonheur, et c'est de quoi seulement il est question ; c'est l'objet de ma lettre auquel il est temps d'arriver.

Vous n'êtes point heureux, ou du moins vous ne l'êtes que par intervalles, par accès, qui ont de durs et fâcheux recès. Vous êtes plus attaché à la société que tout autre ; vous en avez fui les vieux ronges-temps et patience, les embarras, les rites, les haleines fades et les dégoûts, mais vous avez toujours travaillé pour elle, pour vous par elle, en un mot, vous avez beaucoup vécu dans l'opinion des autres et vous cherchez encore dans le maintien de ceux qui vous font visite si vous êtes heureux. On assure que le bruit et l'éclat vous sont aujourd'hui nécessaires ; je ne sais qu'en dire, mais ce serait bien dommage que l'engouement, le concours et la louange vous eussent flétri le cœur et les parties nobles jusques-là. Quoique le régime des succès soit plus venteux et plus vide que le repas d'Arlequin dans l'empire de la lune, comme il a gonflé tous les *brûle-maisons* de l'univers depuis que le monde est monde, j'y ai encore plus de foi qu'à l'extase perpétuelle d'un naturaliste, qui sans prendre part à la culture, sans s'intéresser aux cultivateurs, jouit délicieusement quatre heures chaque jour de la contemplation animée des beautés de la nature et du riant assemblage *de l'or des genêts et de la pourpre des bruyères*¹. C'est ce qu'en style moins pompeux on appelle bayer aux corneilles, et ce régime là n'est point fait pour les hommes actifs. Je voudrais donc vous apprendre encore un *par de là*. Salomon dit que tout est vanité, si ce n'est de rire et de bien faire, et je suis fort de son avis. Quant au premier point, rit qui peut, et en y tâchant à la fin on y parvient ; mais pour le second il faut un système. Voici le mien :

Je tiens que nous ne sommes ici-bas que pour faire du bien à notre terre et à ceux qui l'habitent. Extrêmement erroné sur la morale des bienfaits, ainsi que vous l'avez vu ci-dessus, je tâche de faire du bien à moi d'abord, et par moi à ma terre et à ses colons. Je m'explique : je ne fais de bien que reproductif, attendu que je ne veux pas que le besoin de demain se plaigne de ma libéralité d'aujourd'hui. D'ailleurs je n'aime point ce

¹ Citation de Rousseau.

qui avilit ; je n'ai eu qu'un hôpital sous ma main, je l'ai détruit, et ma plume en a conseillé autant pour tous les autres. J'accrois donc ma terre, en profondeur s'entend, car je n'acquiers point celle de mon voisin ; mon travail attire et nourrit les hommes et accroît mon revenu, cet accroissement retourne au travail, et la terre et ses habitants n'en sont plus reconnaissables. Voilà la fausse confiance que je me suis faite et pour laquelle je vous demande, s'il vous plaît, votre approbation ; je fais plus, comme je ne suis point délicat à requérir, je désirerais que vous voulussiez bien prendre part à ma besogne. Trêve, s'il vous plaît, de pensées foudroyantes. Vous vous croirez en droit de me dire que tous vos travaux ont eu le bien général de l'humanité pour objet : d'abord de couper l'aile à la puérile et exclusive vanité des sciences, si propre à encroûter l'entendement humain dans la présomptueuse contemplation de ses découvertes et à donner un *nec plus ultra* très rapproché à son don de perfectibilité et à lui dessécher le cœur ; ensuite de rappeler aux hommes leur origine commune et de les aviser que ceux qui font la roue avec le plus d'éclat ne brillent que d'une parure non usuelle et sont de tous ceux qui, par proportion, ont la tête la plus petite et les pieds les plus difformes ; après, de rendre hommage aux mœurs simples et de montrer que ce que les grandes sociétés regardent comme des remèdes contre la corruption ne sont en effet que des palliatifs. Puis, par une fiction ingénieuse et pétrie de vérité, de donner cette leçon si utile à l'homme, fragile par nature, qu'il n'est point de voie détournée d'où l'on ne puisse rejoindre la route des vertus, mais que surtout il faut se faire justice, avouer qu'on fut hors du cercle et y rentrer, et non pas suivre cette fausse conscience, dangereux principe de toute dépravation de mœurs, qui étend les barrières de l'honnêteté à raison de ce qu'on s'en est plus écarté soi-même ; enfin, de donner des principes d'éducation dont on peut prendre et laisser, mais qui opérèrent toujours le bonheur de la vie d'une infinité d'individus à qui la Providence ne devait accorder que leurs premières années, cédant livrées aux tortures et qui, pour ceux qui doivent vivre, feront des hommes et non des pagodes disloquées, des barbares par l'habitude de contrainte et de terreur. Je ne parle pas de vos ouvrages de politique dont je ne serais pas bon juge, mais dans ce qui est ici résumé j'en vois assez pour vous mettre en droit de me dire : *Bonhomme, allez garder vos foins* et ne proposez pas des actes de bienfaisance sur des choux à Pythagore ou à Socrate. Mais, monsieur, je ne vous propose pas du tout de mettre votre plume au croc, Dieu m'en préserve, elle me fait trop de plaisir : mais, à vos heures de récréation, je vous propose de vous trouver entouré d'êtres de votre création, de jouir, d'aimer, d'être aimé des bonnes gens et de vous en soucier comme de rien, et puis notre correspondance entre vous, qui êtes un autre Prométhée, et moi, qui ne suis occupé que de ces choses, ne sera pas une mauvaise adjonction au plaisir d'écrire et de penser.

Je dis donc et je suppose que votre gouvernante finisse par s'ennuyer en Angleterre, et que neussiez-vous que le tort, que j'ai aussi, de ne savoir pas l'anglais, cette nation ne s'empressera pas de vous retenir, et en ce cas je voudrais que vous me fissiez le plaisir de prendre auspice sur un ou plusieurs de mes gazons, car j'en ai de toute espèce à vous offrir, et, selon le précepte des anciens, point de maison sans domaine, point de domaine sans maison. Partout il y a des meubles dont les vers me payent très mal le loyer, et, à la préférence près que je vous donnerai sur eux à cet égard, je ne vous offre rien de plus ; vous payerez votre bois, votre chandelle, et vous n'aurez pas à craindre ces petites astuces d'argent que nous avons si bien au service de tous ceux qui n'en veulent point. Or, pour vous donner à choisir, je vais maintenant vous tracer une esquisse de chacun de ces paysages. *Mirabeau*, d'abord, est la maison de mes pères et le territoire que la Providence m'a plus particulièrement confié ; c'est sous le ciel brûlant et le climat

excessif de la Provence. La maison est bonne, grande, perchée seule et entourée du village, les domaines immenses ; je les ai doublés de revenu. Je bâtis sans cesse, je plante, je remplis les maisons de foin et de bestiaux, j'établis des familles, et mon argent, au bout de quelques années, me rend près de dix pour cent. Là tout est en branle, tout est en mouvement ; j'ai huit maçons établis dans le lieu où il n'y en avait qu'un. Au reste, l'aspect est sauvage, les promenoirs arides, des rochers, des oiseaux de proie, des rivières dévorantes, des torrents ou nuls ou débordés ; pas un arbre qui ne soit de rapport, pas un habitant qui ne travaille, des hommes faits, forts, durs, francs et inquiets. J'ai à *Marseille* une antique bastide dans le quartier le plus désert et le plus reculé, et qui n'a d'abord que par des sentiers ; qui dit un quartier désert à *Marseille* dit pourtant environ cinq cents bastides, mais toutes peuplées de vigneron. La mienne est en amphithéâtre sur la mer, qui n'a point de reflux, sous un ciel clair et brillant et un climat doux. La mer, qui fait un vaste cintre borné à droite par de hautes montagnes bleues, à gauche par la ville et son port, sur le devant par les îles du château d'If et de Ratoneau, y forme un immense bassin argenté, toujours couvert de barques de pêcheurs, comme la terre l'est de vigneron. La famille de mes fermiers y est de père en fils depuis deux cents ans. Si vous pouviez voir un jour la description que je fis à vingt ans de leurs mœurs et de leurs usages, elle vous charmerait. Qu'il vous suffise de savoir que dans cette famille on n'a jamais querellé, ni pleuré (même les plus petits, si ce n'est pour la colique) que la mort des parents. Chaque génération est saine là dedans en observant de marier tous les enfants et de ne prendre pour brus que des filles sages et laborieuses. À la mort du père, l'aîné reste dans la bastide et les cadets, avec leurs familles, cherchent d'autres placements. Enfin, le Marseillais est aussi bon et simple que le Provençal est dur et fin. Changeons de climat, et tout opposé. J'ai dans l'Angoumois une terre cidevant en friche, et désireux dans mes rêves civiques de transporter dans ces malheureuses provinces une bonne culture, ce qui ne se peut que par l'exemple, j'ai payé trente mille livres à un bon agriculteur pour le transporter là, lui et sa famille ; je lui ai donné encore de gros fonds. Depuis trois ans il y travaille avec ardeur, houspillé par les vauriens, soutenu de moi seul, mais si fort et si fier, quand on le tarabuste, qu'il les range bien, et fait vivre tout le canton ; il y a changé la face de la terre. On lui envoie des élèves et il n'y a plus que ma bourse qui en gronde parfois. À deux lieues de là, en haut Poitou, est une terre où je voudrais vous savoir si vous êtes tel que vous croyez être, un château ou manière de donjon, mais bon, solide et très habitable et bien clos sur une belle prairie. Aux quatre coins de l'enclos sont quatre métairies bien bâties, ornées de prairies et de belles eaux ; tous les chemins bordés de hauts châtaigniers, partout les eaux qui ruissellent de toutes parts dans ces hauts cantons d'où sortent toutes les rivières de l'occident de la France ne demandent qu'à être recueillies, les prés qu'à être défrichés et couverts de bestiaux. Il y a quatorze domaines presque vides, attendu que ma belle-mère plus qu'octogénaire jouit encore de cette terre, et il y aura plaisir à la régénérer un jour si Dieu le veut. Enfin, en haut Limousin, j'ai encore une vaste terre, la première baronnie de la province, dans le même cas que la précédente pour la jouissance, plus habitable pour les civilisés, mais comme je ne puis faire partout le bien que je voudrais, tout ce que je pourrai faire là sera le rétablissement de la police dans ces dix vastes paroisses, et le redressement des abus dans l'usage des droits du seigneur qui sont fort étendus. J'ai encore deux terres aux environs de Paris, l'une qui n'est que comme une grosse ferme, à deux cents pas de la forêt de Villers-Coterets ; le logement y est dans la basse-cour, garnie de trente chevaux, quarante vaches, six cents moutons et les assortiments de tout cela. L'autre, où j'ai résidé l'été, tant que ma mère a été

portative, est du côté de Montargis ; j'y ai tout créé, mais faute d'entente et de débouché rien ne m'y a réussi. Elle est singulièrement champêtre et riante, mais j'imagine que les fous qui vous firent peur de l'animadversion du parlement de Paris ne vous permettraient pas de penser à ces résidences, dont je vous garantirais pourtant bien la sûreté.

Voilà donc, monsieur, l'étalage de toutes mes gentilhommières. Si j'étais assez heureux pour que ma proposition vous plût, je détaillerais mieux celui de ces séjours pour lequel vous pencheriez. Je voudrais, dis-je, que vous voulussiez bien jouir en réalité de ce dont je ne jouirai jamais qu'en *idée* ou par relation, mais je vous avoue pourtant que cette *idée* fait toute ma joie, ou pour mieux dire, ma consolation. Quand je vois les jours devenir si courts et l'intervalle du lever au coucher si rapide, la vie disparaître et les ombres de l'âge descendre des sommets de mon horizon, je me dis que chaque instant est précieux pour bien faire, et je ne trouve guère que je fasse bien qu'en cela. Et pourquoi ne prendriez-vous pas votre part de cette satisfaction ? Je ne vous fais point ici une offre de jeune homme, j'ai cinquante et un ans passés ; ni d'enthousiaste, je n'aurais pas tant attendu. Pour mieux dire, je ne vous offre rien, je vous demande, au contraire, mais je vous propose aussi. Informez-vous de moi ; je passe pour bon fils, bon frère, etc. : je suis bonhomme. Je puis vous répondre de vous garantir de tracas quelconques partout, mes voisins et ayants cause ayant toute confiance en moi. D'ailleurs, en donnant une adresse particulière à tous ceux dont vous voudriez recevoir des lettres, elles vous viendraient sans que le bruit de la feuille sèche brisée sous vos pas vous empêchât de dormir. La longueur démesurée de ma lettre, dont je m'aperçois seulement, m'empêche de rien détailler. Je voudrais que vous prissiez un chez moi pour être un chez vous, à cela près que les fruits et les frais viendraient à moi, et d'ailleurs vous y seriez le maître. Je vous demande pardon de la liberté de mon griffonnage dégingandé comme pantin. Vous ne me faites point de peur, je voudrais vous faire plaisir. Mon adresse est à Paris. Excusez ma démarche, quelque chose me dit que je n'en suis pas indigne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Réponse de Rousseau, 31 janvier 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRAREAU.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendais pas que ce serait vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étais universellement abandonné ; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il serait beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité ! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que, par un autre effet bien contraire, vous me rendez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter ; car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir ; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes, où mon voisinage pourrait réveiller une

sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice ; je le dois à votre ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgrâces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveraient cela ; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que quand les grands sont une fois dans l'erreur, il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France, je la regretterai toute ma vie ; si mon sort dépendait de moi, j'irais y finir mes jours, et vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron ; mais, selon toute apparence, mes vœux et mon cœur feront seuls le voyage, et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume ; et je pourrais si bien vous en parler, qu'ils sont, avec deux traités de botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle ; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matières pour pouvoir en parler avec justesse, et même avec plaisir : tout ce qui tient par quelque côté à la littérature, et à un métier pour lequel certainement je n'étais pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût, qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque : la fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse ; errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les roches qui entourent ma demeure, rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux cornilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir ; voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allais dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne : tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit : il est temps d'être sage, ou du moins tranquille ; je suis las de guerres et de querelles ; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison. À Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ! Mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par

quelque côté, bon pour les autres ? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferais du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié, par la nature et par les hommes : je l'ai pris, et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie ! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire ; tout cela m'est indifférent ; je tâche de n'en rien savoir, et quand je l'apprends je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très petit nombre, mais éprouvés, et qui me suffisent : encore aurais-je pu m'en passer, quoique ayant un cœur aimant et tendre, pour qui des attachements sont de vrais besoins ; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'âme assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur ; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus comblerait mes vœux ; moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentit que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout à fait impunément ; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, monsieur le marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très humblement et de tout mon cœur.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 20 février 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 328-342. — Réponse de Rousseau, 8 avril 1767.

Paris, 20 février 1707.

Je craignais, monsieur, que ma lettre ne fût perdue, car, de ma nature, je donne volontiers aux choses le tour le moins chagrinant, et j'ai été bien aise et bien flatté quand j'ai vu que votre réponse était datée de sept jours après la réception de ma lettre. Cette circonstance, ainsi que l'honnêteté et la douceur de la vôtre, m'autorisent à vous récrire encore. Vous paraissez désirer de converser avec des cœurs ouverts ; le mien l'est au point d'en être éventé peut-être, du moins vous puis-je assurer qu'il n'a point d'arrière-boutique, comme disaient nos anciens. J'ai en outre la prétention de vous offrir une philosophie meilleure que la vôtre en général, et quand je dis vous l'offrir, c'est uniquement comme lénitif ; car, de même que je soutiens que l'agriculture est partout la meilleure possible, selon les positions données, j'en crois autant de la philosophie dans chaque caractère et tempérament. Je ne pense donc pas qu'on puisse en ce genre se

faire un habit de l'étoffe d'autrui, mais si fait bien la doublure, et la qualité de la doublure fait beaucoup à l'utilité du vêtement.

En un mot, monsieur, je me trouve intérieurement flatté de votre correspondance. J'aime à croire que la mienne vous fera plaisir, et il se peut aussi que je vous dise telles choses dont votre cœur conviendra, car il n'y a ici que celles-là qui restent, et que cela vous fasse du bien, *ex ore infantium*. Voilà bien assez de motifs pour m'autoriser à vous écrire, jusqu'à ce que vous me fassiez signal d'incommodité.

Votre compatriote, dont je vous ai parlé dans ma première, et à qui j'ai lu votre lettre, m'a fait reproche de vous avoir ouvert tant de paysages différents. *Ces âmes vastes*, dit-elle, *saisissent tout, et cela les trouble. Laissez-lui son bonheur ; je le conçois, j'en jouirais ; c'est une manière d'innocent quiétisme qui réunit la paix de l'apathie et les joies passagères de l'illuminé.* Je crois tout le plus facilement du monde, et surtout que j'ai tort : mais je n'en suis pas plus contrit alors que je ne l'ai pas fait exprès, ni moins facile à la rechute quand le tort est dans mon caractère. Toutefois je me soutiendrai. Vous sentez bien, par exemple, le beau chapitre que j'aurais à vous faire sur la crainte de blesser une cour souveraine en la faisant tacitement souscrire de fait à l'inexécution d'un sien arrêt, et cela chez une nation où rien ne s'exécute trois jours de suite. Ce serait, dites-vous, lui faire avouer son injustice. Point du tout. Votre livre était condamnable pour la forme dans tous les pays du monde, surtout décoré du nom public de l'auteur qu'on eût fort ménagé sans cela. Ce diable d'auteur en même temps n'en était que plus intéressant, et c'est là le mal, et, je crois, le mal unique que vous ayez constamment fait pendant toute votre vie publique. Le monde entier ne va que par inconséquence, c'est-à-dire la tourbe. Eclairiez-le, retirez de cette tourbe le plus grand nombre que vous pourrez : c'est bien fait, c'est même presque le seul bien à faire ; mais le nombre des étourneaux sera toujours le plus fort. Aucun même des lettrés ne pourra jamais se répondre d'être tout à fait débourré, et tant mieux, car une société d'hommes conséquents n'aurait pas deux générations. C'est donc un mal de vouloir faire remarquer aux hommes leur inconséquence, de la leur faire avouer. Vous l'avez fait, et ils vous l'ont bien rendu ; car tout se rend ici-bas. Par exemple, la seule injustice en toute cette affaire fut la prosopopée tendant à votre diffamation personnelle ; elle manqua son objet, car l'injustice le manque toujours, et elle ne fut regardée que comme une déclamation, *verba et voces*, et vous, tout de suite, vous vous mettez au niveau de vos détracteurs en clochant aussi de votre côté et récriminant contradictoirement aux bien-séances.

Là, de bonne foi, ne voudriez-vous pas effacer cet article de votre capitulation ? Je deviens bien impertinent ; mais c'est là ma manière de sonder les gens que je veux aimer et estimer, car l'un ne va pas sans l'autre. Quand on regimbe, je m'arrête, mais mon opinion s'arrête aussi. Si toute vérité dite à bonne intention obtient indulgence plénière, alors ma tête et mon cœur se déploient, et je dis : *Scribe hic gregis hunc...* Mais le troupeau de cette espèce n'est pas nombreux. Reste que le parlement ne vous voulut aucun mal alors, n'y pense plus aujourd'hui, et que c'est se créer des monstres pour les combattre que d'imaginer deux jours de terme à la même idée dans ce pays-ci.

Frère, dites si j'ai tort. Moins l'homme est original, plus il est sociable ; car la société ne marche que par imitation. Le pays des modes est certainement le pays où il y a le moins d'hommes originaux, car une mode n'est qu'une épidémie rapide et passagère d'imitation. Voilà pourquoi toutes les nations viennent prendre les modes chez nous, qui bientôt grimaceront chez elles, parce qu'elles y contractent la nature ; c'est aussi pourquoi nous sommes le plus sociable des peuples, et, si vous nous regrettez, c'est que la société vous est bonne ; elle est bonne à tout humain. La variété, que les romans

appellent l'inconstance, est nécessaire à l'homme. Cette nécessité est peut-être issue du contraste de son activité naturelle et de son goût pour le repos. Je m'en rapporte à vous sur cela, car je ne suis pas grand métaphysicien ; mais enfin la chose est ainsi. Cette variété, nous ne la trouvons pas en nous-mêmes ; nous n'avons que des variations, ce qui est toute autre chose, à la vérité. Les beautés de la nature nous offrent à cet égard un champ vaste ; mais il est peu d'âmes assez sublimes pour soutenir un commerce intime avec sa silencieuse majesté, et celles-là prêtent à la sensibilité en raison de leur étendue. Cette sensibilité a besoin d'exercice, et cet exercice est la communication des idées et l'épanchement des sentiments. Vous l'avouerez vous-même, monsieur, vous vous sentez besoin d'un confident. Si votre barbet pouvait vous entendre, cela serait ou semblerait plus commode. Je dis semblerait, car, s'il pouvait vous entendre, il voudrait répondre aussi : bientôt il voudrait questionner, et le voilà déjà ami parfois incommodé. Ensuite, en raison de son imagination plus étendue, il aurait ses goûts aussi et ses dégoûts, ses besoins moraux et ses fantaisies, et le voilà refroidi de tout ce qui vous serait étranger dans tout cela. Peu à peu nous en ferions un homme, et votre attachement pour votre barbet serait encore un de ces sentiments de la classe de ceux qui vous ont coûté si cher. Aussi, direz-vous, ai-je appris à me suffire à moi-même. En ce cas-là, renvoyez donc votre chien ; car, dans son état actuel, il a encore trop de ce qui fut un écueil pour vous. En le perfectionnant, il vous deviendrait funeste, et, pour vous être bon, il faut qu'il ne soit qu'une pauvre brute, bornée aux besoins animaux.

Cela posé, ne serait-ce pas vous par hasard qui seriez injuste dans le commerce social ? Votre attachement pour les bêtes raisonnantes pourrait bien avoir été personnel. Supposez qu'il eût un peu trop exigé de devenir le point central et fixe des affections d'un animal porté par instinct, ou par insuffisance, ou par faiblesse, ou par dépravation, à discerner mal, à changer d'idées ou d'objet, à languir dans la stabilité, à avoir la conscience de tout et la force de rien. Mais, direz-vous, je hais invinciblement l'injustice ; je n'exigeai jamais que le sentiment du retour. On m'en offrit davantage ; on m'engagea, on me trompa ; on me hait de m'avoir trompé. On voulut m'avilir pour pouvoir fouler aux pieds plus aisément son remords. Aigri, ballotté, trompé, livré au cauchemar de la sensibilité vilement abusée, fatigué du brouhaha de l'engouement qui semble plutôt nous berner que nous élever, et nous laisse retomber au milieu des suppôts de l'envie, j'ai juré de me suffire à moi-même. Eh bien, monsieur, le jour que vous serez bien sûr de tenir ce serment-là, je vous dirai ce que je ne vous conseillerai de mes jours, c'est de revenir au milieu de la société. En effet, telle est la disposition nécessaire pour y faire bien, y jouir de la société et n'en souffrir jamais. C'est notre disposition à chercher toujours dans autrui si nous sommes heureux, à dépendre d'un coq-à-l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce, d'un fat qui croit ne devoir le salut qu'à des titres, d'un faquin décoré dont les droits à l'accueil distingué font perdre dans l'air la réponse d'un homme de mérite questionné ; c'est notre sensibilité, dis-je, à toutes ces choses qui dérange, détruit, ou, qui pis est, qui fait toute notre philosophie. C'est cette sensibilité qui nous met les cheveux aux fers, le cou au carcan gaufré, nous embarrasse les poignets de réseaux, nous incruste les flancs de paillettes, et dans cet état nous dit : Fais de l'exercice, jouis de la vie, aie des amis, de la réputation, de la considération, des attentions, l'esprit à propos, léger, toujours au fait, sachant devant qui l'on parle, n'appesantir sur rien, du goût surtout, de la gaieté ; sois aimable, de la connaissance de tous, et de l'intimité d'aucun s'il n'est en place ; car il n'y a que ceux-là qu'on puisse renier dans la disgrâce sans se faire tort. Or, comme il est des disgrâces pour tous, des maladies, des pertes, des chagrins, etc., qu'en un mot

la vie est un choc continuel, il faut faire comme ces habiles gens qui sont vus partout un jour de bataille et jamais aux lieux où se donnent alternativement les coups. N'est-il pas vrai que je vous bous du lait en vous peignant ainsi la société ? Peut-être le fais-je exprès. Mais poursuivons.

Le moyeu qu'un pauvre diable atteigne à tout cela ! Mais admettons qu'en cahotant et bronchant peut-être à chaque pas, alors qu'aux dépens de beaucoup de talents et de vertus avortées par un régime de tâtonnage et de faux calculs, on est parvenu au sommet de l'âge, et qu'on n'a plus que la descente rapide à parcourir, oh ! par ma foi, si l'on ne sait pas choisir à soi-même son attitude et sa marche, on fait bien au moins de fuir les hommes, parmi lesquels on ne ferait plus que grimacer ; de s'éloigner des exemples à suivre, puisqu'on ne se sent pas la force d'en donner ; de se borner enfin à avoir les échos pour confidants de ses pensées. Mais, si par hasard, on se sent en état de renoncer à toutes les prétentions indirectes, à toutes les distinctions incommodes, à toutes les juridictions disputées, de vivre pour les autres à sa mode et selon son goût, de s'en fier à son instinct pour avoir soin de soi et d'en détourner toutes ses pensées, je crois qu'à tout prendre, en observant bien ce régime, on peut trouver que la société nous est bonne en raison de ce que nous lui sommes bons, et que nous pouvons lui être meilleurs dans l'arrière-saison de l'infirmité et des souffrances, du décroître et du compatir que dans celle de la force, bien voisine de l'exigence, de l'indépendance, toujours tentées de vouloir assujettir. Le bonheur dont nous sommes susceptibles, nous l'avons au dedans de nous, celui que poursuit le malheur est obligé de fuir la société. Il est sans doute plus dépendant d'elle au fond que celui qui se trouve mieux à travers tous ses embarras que dans la solitude. Elle ne fait qu'effleurer ce dernier, elle l'excite sans l'irriter, elle l'entraîne sans le gêner, elle lui fournit des sensibilités, des distractions de l'usage de ses facultés et de ses organes ; tout en elle est relatif à lui par reflet, le fait jouir de lui-même. L'autre, au contraire, sensible à tout ce qu'elle lui présente d'analogie à ses facultés de jouissance, précipite son âme sur l'appas offert et mord à l'hameçon des mécomptes, inséparables de l'espoir d'un être fini et dont les désirs sont infinis : de là ses douleurs, ses reculades, ses méfiances et sa fuite. Lequel des deux, je vous le demande, avait le plus d'appétit et de besoin réel des douceurs de la société ? Je dis donc que notre premier soin doit être de se bien connaître. Nous sommes tous, généralement parlant, combattus plus ou moins par deux éléments contraires, le besoin d'action et le désir du repos. Se refondre serait se détruire, il n'est pas question de cela, mais il faut se contenir, les extrêmes étant partout vicieux. Il s'agit donc de savoir lequel de ces deux éléments domine dans notre caractère. Je n'ai connu de malheur moral permanent que provenant de leur combat. Pour moi, par exemple, je me suis intimement persuadé à la fin que je devais me déterminer à l'action : 1° parce que je n'ai pas de foi aux ressources du *far niente* ; 2° parce que je crains que les occupations de choix ne tirent la grande moitié de leur prix des contradictions qu'elles éprouvent, et que si l'on eût laissé Scipion, tout occupé alors qu'il n'avait rien à faire, longtemps à ses occupations, il n'eût été pris de la maladie des ministres ; 3° parce que nos organes jurent, nos yeux deviennent mauvais et la meilleure tête livrée uniquement et surtout volontairement à ses rêveries, perd à la fin le gouvernail de ses pensées, le fil des idées les plus simples, et tombe avant le temps dans le radotage absolu ; j'en ai devant les yeux un exemple bien frappant. En un mot, soit que ces raisons m'aient frappé, soit que, comme nous en usons assez ordinairement, mon esprit les ait trouvées après coup, pour justifier un parti pris par le caractère, j'ai décidé pour moi, né sauvage au point d'en être appelé ours et trouvé farouche dans ma jeunesse, j'ai décidé, dis-je, que ce penchant continuel

à trouver importun le courant des misères d'affaires et de société, et de *baleter* sans cesse comme le paysan d'Horace après l'instant où toute la rivière aura coulé, était le vice d'un enfant mutin qui s'impatiente contre ce qui l'empêche d'aller jouer et qui ne sait pas et ne saura de longtemps, grâce à ses maîtres, que le jeu l'ennuierait bien fort et serait sans ressource à la fin.

Vous, au contraire, vous vous êtes décidé pour l'indépendance, et vous en avez joui à votre profit et au nôtre ; mais aujourd'hui c'est pour le repos absolu. Tant que vous en serez parfaitement satisfait, ne changez aucunement d'attitude, mais, je vous en prie, n'en faites ni le vœu ni la confiance. La pire des duperies est de se tenir par bienséance sur un côté où l'on crut se trouver bien et où l'on est mal. Mais pour s'épargner ce scrupule encore, il vaut mieux faire et dire au moral comme les médecins vraiment probes et savants disent au physique : Telle chose me fera-t-elle du bien ? — *Je ne sais, essayez.* — Je sens tel mal, quelle en est la cause ? — *Je ne sais, mais l'expérience en pareil cas y a apporté utilement tel remède.* Essayons-nous jusqu'au bout, monsieur ? Il y aurait de la besogne pour des siècles, mais craignons l'absolu, surtout dans les voies particulières ; c'est circonscrire notre être immense et le supposer borné.

Je ne sais ce que vous me supposerez, moi, d'après tout ce bavardage ; vous croirez du moins, à juste titre, qu'au milieu de Paris, père de famille, etc., je n'ai autre chose à faire qu'à philosopher *ab hoc et ab hinc*, et ramasser les papiers épars dans quelques vieux greniers du château de Montaigne. Ayez un peu plus d'indulgence. Je suis bousculé comme un autre et ne sais auquel entendre. Il ne serait pas juste que pour ce qu'elle vaut ma prose me coûtât beaucoup, mais enfin c'est le plaisir de causer avec vous qui m'entraîne, et c'est l'idée que les hommes de génie sont toujours enfants et simples en beaucoup de choses et à tout âge, et que par conséquent ma ratiocination vous pourrait être utile qui me donne ce plaisir. Je dis donc que si vous continuez à être heureux où vous êtes il ne faut pas changer d'attitude ni de lieu, mais que pour peu qu'il vous manquât quelque chose d'essentiel et que cette chose s'offrît ailleurs, vous pourriez la chercher et l'accepter sans déroger à la qualité d'homme, et il faut, s'il vous plaît, rayer de votre âme tout ce que vous voudriez être par-delà. Je dis encore qu'il s'en faut bien que je vous aie peint la société telle que je la vois, telle qu'elle est. Sans doute, la surface en est un tableau mouvant, superficiel, et, si l'on voulait, ridicule. Il est un certain nombre d'être frivoles qui font le remplissage ; mais, si l'irrégulière et continuelle inquiétude du vol des papillons vous fatigue dans votre promenade, c'est votre faute d'avoir honoré d'un regard suivi ce qui n'était fait que pour réjouir et varier le coup d'œil. Le reste imite plus ou moins leur allure, alors qu'il est obligé de passer à son tour au point d'optique extérieur. Mais combien de vertus sociales, de douceur, de condescendance, d'actions bienfaisantes demeurent au fond, et c'en est une encore au moins honnête, si elle n'est réfléchie, que la civilité avec laquelle plusieurs que je connais cachent des vertus qui sembleraient hérissées sur une surface où la plupart ne peuvent mettre et par conséquent ne veulent admettre que du poli. Au fond, enfin, se trouvent des hommes essentiels, ou fatigués de ce genre de danse comique, ou qui n'y ont jamais figuré, et, de près à près, tous les hommes laborieux de l'univers qui ont tout autre chose à faire qu'à puiser dans le seau des Danaïdes les eaux fades et fétides de la vanité.

La cupidité les talonne, il est vrai, comme tous les autres ; mais elle est moins vague, moins indécise, moins conquérante ; elle n'a qu'un objet. Un certain physique la circonscrit, et le régime grossier auquel ils sont accoutumés leur rend si suaves les gestes de la douceur et de la bonhomie, qu'on leur inspire un nouvel être, on leur procure des jouissances inconnues à moitié moins de frais qu'il n'en faut dans le monde pour faire

écouler un compliment banal. Le tout ensemble vaut bien, selon moi, la peine de n'y pas renoncer, fût-on obligé de faire de son mieux face à toutes les parties, comme je le suis, par exemple, par état et par devoir, à plus forte raison pour celui qui, dispensé de ces liens, peut choisir le genre qui lui convient et voir passer tout le reste comme la lanterne magique.

Je dis enfin qu'il s'en faut bien que vous ayez renoncé, puisque vous avez des amis, puisque vous êtes encore susceptible d'en faire, et je m'en flatte ; mais je serai bien plus insolent encore, et je dirai, ne fût-ce que pour voir comment on prendra la chose, que vous n'avez d'ennemis qu'en vous. Voyons : nous avons rayé d'abord le parlement de Paris, vous m'accorderez bien encore notre ministère. Un jour fut où icelui prononça pour votre serviteur *prison, exil et disgrâce*. Au fond et à tout prendre, il l'avait bien mérité ; car, quoi qu'en dise l'Apôtre, c'est une sottise que de prêcher à contretemps. Icelui répondit : *exil et prison sont choses de fait ; quant à la disgrâce, Dieu m'a donné en naissant tout ce que j'en aurai de la vie*. Le fait est que je n'en eus point, et que je fus vu d'aussi bon œil au retour qu'à l'aller, attendu que je ne m'étais jamais fait de *bête noire*.

Vous aimez la France : comptez que son ministère ne vous fera jamais de bien, parce que vous ne le demanderez pas, et que les Français sont plus que tout autre peuple dans le principe que les choses valent bien peu si elles ne valent le demander. Il ne vous fera jamais de mal non plus, parce qu'il n'est pas malfaisant, avec connaissance de cause, même pour ceux qui le méritent. À l'égard de vos persécuteurs, vous n'en aurez plus de théologiques, attendu qu'on trouve tout simple en France qu'un protestant n'aille pas à la messe. J'ai ma belle-sœur allemande avec moi. Personne ne lui demande si elle a été miauler à l'hôtel de Suède ou non, et, quand nous sommes à la campagne, elle s'en passe, et la messe se passe d'elle. Les vrais dévots eux-mêmes sentent et savent que vous fûtes le plus rude fléau de leurs persécuteurs, et, à dire vrai, je pense que ce serait plutôt parmi ces derniers que vous trouveriez vos véritables ennemis. Restent enfin vos envieux. Oh ! puisque vous avez quitté les livres, vous n'en voulez plus faire, et comme il arrive d'autres hommes piqués de cette démangeaison, la meute carnassière prendra bientôt le change sur quelque daguet, et laissera le vieux cerf dix-cors en paix. Au pis aller, ne les écoutez pas ; ce ne seraient plus que des aboyeurs à la lune. Une femme délaissée rencontre le maréchal de Bassompierre et lui dit : « *Ni plus ni moins je t'ai tiré bien des plumes*. — *Oui*, dit le maréchal, *mais c'était de la queue, et cela ne m'empêche pas de voler*. »

Je suppose qu'ils aient troublé le marc et la lie de M. R... ; mais ils n'ont pas mordu son génie, et cela ne l'empêchera pas de voler. Il est pourtant question de mettre le tout en paix, et je vous dis que je les défie de vous fatiguer chez moi, à moins que vous ne le vouliez bien, et alors votre ennemi serait en vous-même. Vous êtes infirme, et nous aussi aujourd'hui ou demain. *Je ne laisse que des mourants*, disait une jeune fille expirante à la fleur de son âge. Abandonné ! Cela n'est pas honnête à me dire et à tant d'autres qui voudraient vous servir. Persécuté ! Vous le fûtes, mais je fus écolier, moi aussi, et j'aurais tort de dire aujourd'hui : Je suis chargé de pinçons, de gènes, de fêrules, et poussé de la crainte du fouet détesté ? Oh ! en conscience, croyez-vous le pouvoir être ? La certitude du contraire fait ma seule défense contre les craintes de l'enfer. Vous n'êtes rien de tout cela ; mais vous êtes tout excès et tout feu. Vous pourriez bien dire comme Despréaux : *C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose*. Mais il ne faut pas vous prendre au mot vous-même, car vous seriez votre propre dupe, vous qui n'en avez jamais fait d'autre sciemment.

Vous dites que si vous étiez chez moi, vous me verriez dévaliser sans en rien dire. Vous auriez de la peine si vous m'aimiez, et vous m'aimeriez plus que de justice, car cela m'arrive avec ceux qui m'aiment ; mais toutefois je vous en prierais, attendu que je n'aime ni le tracas ni à écouter aux portes, et que je sais qu'il faut ici-bas du bien et du mal à tout. — J'ai en Provence un homme d'affaires pour le contentieux, qui a des appointements fixes tous les ans quand je n'ai pas de procès, pour me servir gratis quand j'en ai. Cette singularité vous dira quel est à cet égard mon caractère. Mais, si l'on faisait en mon nom quelque injustice au pauvre ou à tout autre, et que vous ne me le dissiez pas, alors vous manqueriez à vous, à moi, à la justice et à l'hospitalité.

Vous haïssez l'injustice. C'est encore de quoi faire un beau chapitre que le texte pris de ce mot-là. Je revenais de Passy à cheval, un soir d'automne, sur le pavé noir et fangeux. Une femme brutalisait sa petite fille, parce qu'elle laissait son soulier dans la boue et s'arrêtait. Quelle éducation, disais-je, et quelle injustice ! Insensiblement j'avais et me trouvais sur les talons de cette femme. Mon postillon cria : Gare donc ! comme si nous n'eussions pas été libres de passer à côté. Autre injustice, m'écriai-je intérieurement, et c'est moi qui la fais. Celle-ci fut tôt rangée. Un carrosse venant au trot nous fit garer plus durement encore ; il triomphait, quand un autre à six chevaux le fit brusquement descendre du pavé. Grand Dieu ! dis-je en moi-même, que d'injustices habituelles qui nous blessent sur cette route, et que les injustes sont rares en comparaison ! Dieu voit l'injustice en pitié sans doute ; faisons-en de même, mon maître, et comptons que, sans être injustes, nous sommes néanmoins fabricants en injustice sept ou huit fois par jour.

Les âmes vulgaires qui verraient votre lettre et la mienne diraient : On voit bien que ce dernier a le bon bout de son côté ; il jouit, et fait à son aise l'éloge de ses jouissances. Vous devez moins qu'aucun autre assurément être soupçonné de cette illusion que je n'ai guère vue que chez le bas peuple et chez les princes. Les uns et les autres pensent également que c'est le plus ou moins de richesse qui fait le bonheur. Je crois, moi, qu'il consiste dans la manière de voir les choses, et je suis environné de détails cuisants au premier chef qui me font regarder par mes amis comme très malheureux ; mais, à la moindre tentation de me trouver tel, je dis aussitôt que c'est que mon estomac digère mal. Si je cherche à coopérer au bonheur de mes semblables, ce n'est point par les détails dont je vous parlais dans ma précédente : ces travaux tendent tous à l'amélioration de mes domaines. Je tâche de les conduire relativement à mes lumières à cet égard, et il ne faut pas se faire de fausse conscience. C'est par mes efforts, et par l'emploi du peu de temps et de talents que j'ai de libres à la promulgation et publicité de la science économique, que je tâche de m'acquitter de ce devoir. Je lui ai sacrifié beaucoup de choses, et, entre autres, la liberté de ma tête et de mes doigts. Qui comparerait mes premiers ouvrages avec la *Philosophie rurale*, par exemple, verrait jusqu'où j'ai poussé ce sacrifice-là. Je ne croirai avoir reçu mon congé de la nature qu'à mon dernier souffle, et des hommes que quand ils m'auront coupé les oreilles et crevé les yeux ; encore ne le prendrai-je que par impuissance de faire autrement, car l'injustice des uns ne saurait faire vis-à-vis de moi le crime des autres.

Voilà, monsieur, bien des contradictions entassées. J'espère que vous les prendrez pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour une franche exposition de mes pensées, déposées ici à deux fins : l'une de vous faire connaître votre nouvel et sincère ami, l'autre de présenter à votre âme vorace une seconde face des choses que je crois valoir mieux au sentiment que le revers que je vous ai présenté.

Au reste, si vous êtes heureux comme vous êtes, notre bonheur est notre premier devoir : mais ne laissez pas rouiller votre bel organe : vous en devez compte au ciel, de qui vous l'avez reçu. Permettez du moins que je l'exerce par mes persécutions. Pardonnez à la surabondance de ma rhétorique ; je vous en dirais bien davantage que je n'en écris. Au surplus, le château de Brie (ainsi s'appelle cette terre en Angoumois) vous attendra toujours. Il n'est pas dans le monde une plus belle solitude dans le genre champêtre et sauvage que j'aime fort. Les améliorations mêmes qu'on pourrait et devrait y faire ne changeraient rien à cela ; car, loin de défricher, il ne s'agirait que de cultiver à profit ce qui est en culture, et non à perte, comme il l'est aujourd'hui. Le château est à une lieue de toute paroisse, seul et ayant quatre métairies derrière quatre bocages voisins.

Adieu, monsieur ; ne vous rebutez pas de moi et de mes immenses lettres, et comptez que je vous honore de tout mon cœur.

On m'assure que c'est la faute du commissionnaire si ma lettre a été retardée trois mois, et que désormais on se servira d'une meilleure voie.

Réponse de Rousseau, 8 avril 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 8 avril 1767.

Je différais, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serais délivré de certaines distractions assez graves ; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson : monsieur le marquis, combien vous l'admiriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature ; de voir combien ses situations, qui paraissent romanesques, sont naturelles ; combien ses portraits, qui paraissent chargés, sont vrais ! Si je m'en rapportais uniquement à mes observations, je croirais même qu'il n'y a de vrais que ceux-là ; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belford ; mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur. Je ne verrai jamais le château de Trye ; et, ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur ; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie : je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié ; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

Un réaliste au temps des systèmes : Ferdinando Galiani (1728-1787)

Recension de : André Tiran & Cecilia Carnino (dir.), *Ferdinando Galiani, économie et politique*, éditions Classiques Garnier, 2018, 566 pages.

L'étude de Ferdinando Galiani (1728-1787), l'abbé¹ « machiavélique » tantôt théoricien de la monnaie, tantôt adversaire virulent des physiocrates, apparaît d'emblée semée d'embûches. Apprécié par les économistes libéraux, de Morellet à Turgot, pour sa contribution inestimable à l'étude de la valeur, de la monnaie et des prix, il fut vilipendé par ceux-ci mêmes, ainsi que par les physiocrates, pour ses ingénieux mais aussi maladroits et idéologiquement viciés *Dialogues sur le commerce des blés* (1770) qui favorisèrent une réaction interventionniste après des décennies de succès graduels de la cause du libre-échange.

Dégager de ses écrits la teneur de sa position sur la question de la liberté du commerce des grains n'en est d'ailleurs pas moins une gageure. Après avoir pris position pour la liberté en 1763 et avoir réaffirmé cette préférence, quoiqu'avec des nuances, jusqu'en 1769, Galiani opéra un revirement soudain qui lui fit adopter une forme de demi-mesure, teinté d'un soi-disant réalisme, où restriction et liberté se trouvaient mêlées. Il y a pire : après la publication des *Dialogues*, qui foudroyèrent le camp de la liberté du commerce et causèrent une perte de crédit durable et même irréversible pour les physiocrates, Galiani n'eut de cesse de mettre en garde ses correspondants sur le sens caché de son livre, à savoir qu'il n'est pas *contre*, mais *pour* la liberté, qu'il est même le vrai ami de la liberté du commerce, contre ses partisans outrés.²

De ce parcours curieux, fait de prises de position très fermes mais pour le moins changeantes, naissent plusieurs problématiques. Tout d'abord, comment expliquer son cheminement du libéralisme au modérantisme ? Sur la base de quels faits ou de quelles théories Galiani troqua-t-il son libéralisme complet pour un libéralisme restreint ou nuancé ? Parallèlement, quelle cohérence peut-on trouver entre le *Della Moneta* (*De la monnaie*, 1751), son ouvrage de théorie monétaire, et ses *Dialogues sur le commerce des blés* (1770) ?

Ses questions sont importantes puisqu'elles permettent seules de fixer la place de l'abbé Galiani dans la séquence historique qui, de 1750 à 1775, vit la cause du libéralisme se développer, s'affirmer, puis connaître de sérieux revers, et donc de bien comprendre cette séquence même.

Galiani, auteur en marge, ami et ennemi des mêmes auteurs et des mêmes doctrines, mérite un examen suivi et circonstancié. C'est l'objet de l'ouvrage collectif publié sous la direction d'André Tiran et de Cecilia Carnino, que les éditions Classiques Garnier

¹ Galiani avait reçu les ordres mineurs en 1745, lui donnant ainsi le titre d'abbé (en italien *abate Galiani*, nom repris dans la plupart des études qui lui sont consacrées). Il fut fait abbé de Santa Caterina à Celano.

² Lettre de Galiani à l'abbé Morellet, 26 mai 1770 ; *Opere di Ferdinando Galiani*, éditées par F. Diaz et L. Guerci, 1975, p. 1033

ont récemment publié. À travers les différentes contributions assemblées dans le volume, le lecteur peut se faire une représentation complète et à mon sens assez juste de qui fut Galiani et de quelles furent son œuvre et son influence.

Prodige de théorie monétaire ou porte-parole d'un groupe de pression ?

L'image communément retenue de Galiani est celle d'un jeune prodige de théorie économique. On retient en effet qu'il est l'auteur du *Della Moneta*, « l'ouvrage de théorie monétaire le plus important de tout le XVIII^e siècle et en grande partie du XIX^e » selon André Tiran¹, qu'il publia à l'âge de 23 ans. Nous savons en outre que sept ans auparavant, il entreprenait la traduction de *Some considerations of the consequence of the lowering of interest*, etc., par John Locke, qu'il n'acheva toutefois pas, à cause d'une trop grande divergence de vues avec l'auteur anglais.² Son étude de la littérature économique s'étendit encore à l'ouvrage de Jean-François Melon, *l'Essai politique sur le commerce* (1734), dont la faiblesse était compensée par le désert de publications économiques dans lequel on évoluait alors. Ce dernier livre fut, selon Koen Stapelbroek, « le texte le plus important pour le jeune Galiani »³ et le seul dont il vantera les mérites dans son propre livre.⁴

Le caractère exceptionnel de la contribution du jeune Galiani, avec le *Della Moneta*, est renforcé aux yeux du lecteur non avisé, justement par cette manière avec laquelle l'auteur avait masqué la presque totalité de ses inspirations et de ses emprunts. André Tiran souligne bien que « Galiani, de l'avis de beaucoup d'historiens, fait preuve d'ingratitude en refusant de reconnaître les dettes qu'il peut avoir à l'égard des auteurs qui l'ont précédé. »⁵ Riccardo Soliani et Alain Clément reviennent plus loin sur ce point, et précisent l'incrimination en écrivant : « Dans *Della moneta* l'auteur (anonyme) dit qu'il n'avait jamais rien lu sur le sujet ; mais à ce moment-là, il avait traduit Locke et connaissait Davanzati, Melon, Serra, Charles-Irénée Castel et bien d'autres. »⁶ À ce stade, l'œuvre doit donc céder son caractère héroïque et accepter de n'apparaître que comme extrêmement méritoire.

Une question supplémentaire se pose cependant, celle de la paternité exacte du livre. L'ouvrage est-il bien de Galiani, et l'a-t-il composé seul ? Il est certain qu'en écrivant on n'est jamais seul, à proprement parler, non par des effusions de schizophrénie malade, mais parce que chaque auteur porte dans sa plume le suc nourricier de toutes

¹ André Tiran, « Galiani (1728-1787) et le *Della Moneta* (1751) : une relecture », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 57

² Il écrira plus tard, dans une note de la deuxième édition du *Della Moneta* : « Je ne partageais guère beaucoup de ses principes et de ses opinions. » (*De la monnaie / Della Moneta*, édité par André Tiran, *Economica*, 2005, p. 565)

³ Koen Stapelbroek, « Les fondements de l'économie politique de Galiani », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 463

⁴ « Parmi les auteurs qui traitent de la monnaie, je ne vois guère à distinguer que l'auteur de l'Essai sur le commerce, que l'on croit être de Monsieur Melon, homme de très grand talent, esprit droit et vertueux. » (*Della Moneta*, édition Tiran, p. 23)

⁵ André Tiran, « Notes sur la vie et l'œuvre de Ferdinando Galiani », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 39

⁶ Riccardo Soliani et Alain Clément, « Les fondements philosophiques de l'approche économique de Ferdinando Galiani », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 128

les générations passées : Galiani de même était accompagné de Melon et des autres en écrivant ; mais ce n'est pas de cette sorte de collaboration dont nous voulons parler. C'est l'hypothèse, plus précise, que ce livre aurait été écrit par plusieurs auteurs, dont Galiani. André Tiran évoque cette dimension et écrit : « Les différents commentateurs sont aujourd'hui d'accord pour considérer que *De la monnaie* est bien l'œuvre de Galiani. Même si lorsqu'il revendique l'avoir écrit seul et sans aucune aide il exagère sans doute beaucoup... Le volume de la monnaie pourrait être lu comme l'émanation d'un groupe de pression et pas simplement comme le produit d'un esprit précoce doué d'une grande force analytique. »¹ Nous faisons ainsi face à une pratique courante de l'époque, que l'on retrouvera en France à la même époque avec les productions économiques issues du groupe de Vincent de Gournay. Ici, Galiani fut entouré d'auteurs qu'il côtoyait au sein du cercle de Bartolomeo Intieri.

Ensemble, ces auteurs tachèrent de fournir une solution rigoureuse mais aussi éminemment pratique à la question qui agitait toute l'Italie sur les moyens de rendre la monnaie stable, sûre et fiable, d'en poser les bases scientifiquement et rationnellement. C'est ce qui explique qu'au-delà de son caractère théorique, subsiste une teinte très marquée de politique pratique. Car « l'ouvrage a un objet politique bien précis, écrit André Tiran, qui est d'influencer les réformes en cours dans le royaume de Naples. Il ne s'agit donc pas simplement d'un ouvrage n'ayant qu'un objectif scientifique mais bien d'un texte qui doit pouvoir être lu par toutes les élites éclairées du royaume. »² Les parties au cours desquelles l'auteur, ou les auteurs, précisent la portée politique de leurs recommandations, doivent ainsi être entendues non comme des compléments accessoires, mais comme le cœur, la finalité du propos et de la démarche du livre. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'ouvrage de Galiani est « un véritable manuel de politique économique pratique à usage des gouvernants sur les questions de la politique monétaire, de politique fiscale, l'usage de la dévaluation (rehaussement), les règles d'une bonne refonte des monnaies. »³

Les spécificités de paternité et d'objectif visé colorent donc ce livre et doivent guider notre interprétation. En partant de cette réalité, on s'explique du reste toutes les audaces de langage et de style, la multiplication d'effets, que comporte le livre. La raison en est que, comme l'analyse Anne Machet, le *Della Moneta* « ne vise pas non plus en priorité les gens informés, mais monsieur tout le monde. Sans doute, comme il était d'usage à l'époque, des passages entiers ont-ils été lus dans le cercle amical d'Intieri. La prose superbe prend tout son relief lue à voix haute ; l'appui de la voix qui soutient le rythme ou met en relief les allitérations, les incisives ou les chutes de phrase, favorise la compréhension du texte lui-même. »⁴ Toutes ces raisons expliquent qu'il y ait déjà, dans le *Della Moneta*, beaucoup d'effets de style, comme plus tard dans les *Dialogues*. Anne Machet poursuit : « Ici et ailleurs il est possible de parler de théâtralité, d'un texte subtilement composé, pour que le lecteur ne soit jamais lassé. Le recours au je, fréquent

¹ André Tiran, « Galiani (1728-1787) et le *Della Moneta* (1751) : une relecture », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 70

² *Ibid.*, p. 71

³ *Ibid.*, p. 84

⁴ Anne Machet, « Convaincre par l'image », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 171

pour marquer que le point de vue est personnel, est l'un des moyens choisis pour aviver ce texte de toute la fougue d'un jeune homme rompu à l'art du discours et de la conversation, dans le cercle studieux d'Intieri. »¹ « Fort probablement bien des pages ont été lues, comme c'était l'habitude au XVIII^e siècle entre amis, entre connaisseurs, et certains bons mots imagés relèvent de l'art de la conversation, ceci favorisant la théâtralité, une sorte de mise en scène. »²

Sur le fond, le *Della Moneta* a été de tout temps loué pour sa profondeur, quitte à ce que les appréciations élogieuses se contredisent les unes par les autres. C'est qu'au-delà des anticipations sur l'utilité marginale ou le subjectivisme, le mérite se trouve dans la cohérence d'ensemble et la représentation globale qui est faite de la monnaie. En abordant le *Della Moneta*, il est essentiel en effet se parer de prudence et ne pas vouloir en extraire ce qui n'y est pas exprimé explicitement, car, en creusant, nous pourrions bien aboutir à des déceptions. André Tiran nous en dissèque quelques-unes par l'examen du livre, et il conclut par exemple, sur un point célèbre : « Il paraît très difficile de vouloir faire de Galiani celui qui a posé les bases du concept d'utilité marginale ». ³

Il est vrai que l'on trouve dans ce livre de quoi accrédi-ter de nombreuses thèses. À côté de propos qui rappellent l'analyse subjectiviste, que Turgot tirera aussi de Galiani, on lit des affirmations contraires, comme ici sur le travail comme fondement de la valeur : « Maintenant, j'arrive à la question du travail, écrit Galiani ; non seulement dans toutes les œuvres qui sont fruits de l'art, comme les tableaux, les sculptures, les gravures, etc. mais aussi dans de nombreux corps, tels que les minéraux, les pierres, les fruits des bols, etc., le travail est le seul élément qui donne valeur à la chose ». ⁴ Cette ambivalence, qu'il faut se garder d'oublier, pour prêcher l'un ou l'autre des principes selon nos propres préférences, avait été bien remarquée par Joseph Schumpeter, entre autres, qui écrivait dans son *Histoire de l'analyse économique* que le *Della Moneta* contenait non pas une, mais deux théories de la valeur : l'une fondée sur l'utilité, l'autre sur le travail. ⁵

À force de patience et au prix de distinctions, la force du *Della Moneta* peut nous toucher. Et c'est alors qu'en confiance on saura en saisir les principes et la portée, tout en appréciant, en passant, certaines analyses fines qui nous feront quelque effet. C'est le cas par exemple de la représentation d'un équilibre naturel, d'une providence, qui à la manière de la main invisible d'Adam Smith, maintient l'ordre en toutes choses pour le bien-être général. Sur ce sujet Galiani écrit distinctement : « Cet équilibre [de la quantité et de la valeur des métaux précieux] s'accorde merveilleusement à la juste abondance des commodités de la vie et au bonheur sur cette terre, même s'il n'est pas le résultat de la prudence humaine ou de la vertu, mais plutôt d'un méprisable appétit de lucre sordide. La Providence, en raison de son amour infini pour les hommes, a si bien

¹ *Ibid.*, p. 176

² *Ibid.*, p. 181

³ André Tiran, « Galiani (1728-1787) et le *Della Moneta* (1751) : une relecture », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 90

⁴ *Della Moneta*, édition Tiran, p. 85.

⁵ Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, Tome I, Gallimard, p. 419-421

agencé l'ordre de toutes choses que souvent même nos passions mesquines, comme malgré nous, sont ordonnées au bien général. »¹

Jusque dans ses recoins insoupçonnés, le *Della Moneta* peut revendiquer sa qualité scientifique. Il est à bon droit « l'ouvrage de théorie monétaire le plus important de tout le XVIII^e siècle et en grande partie du XIX^e »² ainsi qu'« un chef d'œuvre de la discussion sur les monnaies dans le milieu du siècle. »³ Ces jugements ressortent indemnes, malgré la reconnaissance d'une paternité partagée et d'une portée plus éminemment pratique et politique pour un livre qu'on aurait tendance à juger comme le manuel d'un homme de science désintéressé.

Quoique remarquable, il s'en faut de beaucoup pour que ce livre ait obtenu la célébrité qu'il méritait. Il fut certes reconnu comme un ouvrage majeur sur la monnaie, par plusieurs économistes de premier plan, comme Vincent de Gournay⁴, Turgot⁵ ou Morellet⁶, et plus tard Jean-Baptiste Say présentera Galiani de manière extrêmement bienveillante dans son *Traité d'économie politique* et vantera ses mérites.

Toutefois, le *Della Moneta* n'a pas marqué durablement la pensée économique française. La raison en est peut-être qu'il ne fut traduit dans notre langue que très tardivement, quoique ce fait relève plus du symptôme que de la cause ultime. L'explication provient du mouvement des idées qui, à cette époque précise, ne lui était pas favorable. Comme l'explique André Tiran, le *Della Moneta* « représente à la fois l'achèvement de toutes les théories monétaires antérieures et le moment de l'éviction de la monnaie comme objet central de la théorie économique. »⁷ Par conséquent, aussi admiré fût-il, il ne pouvait manquer d'être éclipsé par des productions plus en phase avec les préoccupations du moment, comme les écrits des auteurs physiocrates sur la régénérescence de l'agriculture et la liberté du commerce des grains, et même par le propre ouvrage de Galiani sur ce même thème, les *Dialogues sur le commerce des blés* (1770).

Paris, 1759-1769 : L'effritement d'une conviction

Le 10 janvier 1759, l'abbé Galiani fut nommé secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris. Il quitta Naples en avril 1759 et arriva à Paris en mai de la même année. Son activité diplomatique se déploya alors dans des bornes assez larges et avec l'assentiment de ses supérieurs. Le 15 mars 1760, Galiani fut nommé chargé d'affaires par Bernardo Tanucci.

¹ *Della Moneta*, éd. Tiran, p. 99

² André Tiran, « Galiani (1728-1787) et le *Della Moneta* (1751) : une relecture », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 57

³ Franco Venturi, *Settecento riformatore*, 1969, p. 490

⁴ L'inventaire après décès de Vincent de Gournay indique qu'il possédait le livre.

⁵ Turgot mentionne directement le *Della Moneta* dans son texte « Valeurs et monnaies » (1769), dont il dit s'inspirer.

⁶ Morellet, autre abbé, tenait le livre en haute estime et avait entrepris sa traduction en français. Christophe Salvat en a reproduit les restes qui ont été conservés en annexe de sa thèse : *Formation et diffusion de la pensée économique libérale. André Morellet et l'économie politique du dix-huitième siècle*, thèse, volume II, annexe 6, Ms. Morellet 256a, p. 160-166

⁷ André Tiran, « Galiani (1728-1787) et le *Della Moneta* (1751) : une relecture », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 58

Ces années de mission à Paris s'interrompirent pour quelques mois entre mai 1765 et octobre 1766 pour des raisons de santé : Galiani quitta Paris et partit se soigner aux cures thermales à Ischia. Il revint alors à Paris en novembre 1766, ville qu'il quitterait trois ans plus tard, le 25 juin 1769, après la divulgation malheureuse d'informations secrètes concernant le « Pacte de famille ».

Durant son séjour à Paris, Galiani séduisit toute l'élite intellectuelle, assemblée dans les fameux salons, où l'originalité, la vivacité d'esprit et la fougue étaient particulièrement appréciées.¹

Dans ce milieu où on se devait d'avoir une opinion sur tout, sa préférence sur le sujet de la liberté du commerce, qui était l'objet alors de grands débats après la promulgation de l'Édit de 1763, paraissait arrêtée.

Dans une lettre à Tanucci datée du 25 juin 1764, Galiani se montrait favorable au libre-échange. Il répéta cette même conviction l'année suivante, dans un mémoire intitulé « Storia dell'avvenuto sugli Editti del libero commercia de grani in Francia promulgati nel 1763 e 1764 », et à nouveau en 1767, dans deux autres lettres à Tanucci, datées du 21 septembre 1767 et du 2 novembre 1767. Enfin, dans une lettre du 7 mars 1768 au même, tout en adoptant mesure et réalisme, il ne désavouait pas son opinion première.

En 1768, Galiani révisa pourtant sa position et évolua d'un libéralisme complet à un libéralisme borné, auquel allait se joindre, pour la confusion des lecteurs, un très ardent combat de personne contre les physiocrates, ainsi qu'une absence de sérieux clamée haut et fort.

Le basculement des principes de Galiani relativement à la question de la liberté du commerce eut lieu à la fin de l'année 1768, lorsque les prix des grains s'envolèrent et que cette hausse s'accompagna d'émeutes.

Il est assez naturel de supposer qu'au terme de cette évolution intellectuelle, Galiani composa ses *Dialogues* pour professer sa nouvelle opinion et discréditer les partisans outrés de la liberté du commerce. Il semblerait toutefois qu'il ait été animé d'un autre motif, sans doute cumulatif, celui d'attaquer le ministre Choiseul. Il faut rappeler que les deux hommes se détestaient : Choiseul avait eu affaire avec Galiani pour les questions diplomatiques et en avait conservé une très mauvaise opinion, qu'on retrouve dans sa correspondance.² C'est l'abbé Morellet, par ailleurs proche de Galiani, qui

¹ « Ce qui lui servit beaucoup, racontera Luigi Diodati, ce fut sa vivacité d'esprit et son charme, avec sa vaste culture, qui variait dans chaque domaine, avec lesquelles il amusait toute la société, et il plaisait à tout le monde. » (Luigi Diodati, *Vita dell'abate Ferdinando Galiani*, 1788, p. 30)

² En voici un florilège, d'après les lettres citées par Arnault Skornicki dans son article :

« L'abbé Galiani n'est qu'un plat bouffon et un petit esprit, que j'ai traité ici beaucoup mieux qu'il ne méritait, et qui dans l'espérance de faire fortune se livra servilement à la passion de M. de Tanucci contre la France ». (Affaires étrangères (AE), Correspondance particulière (CP) Naples 86, Lettre à Dumas, Versailles, 29 juillet 1766, f° 288)

« L'abbé Galiani n'est qu'un fanfaron qui joue successivement toutes sortes de notes, quelquefois avec une forme d'esprit, et plus souvent avec beaucoup de méchanceté ; ses éloges ou ses critiques ne méritent que beaucoup de mépris, et je suis fort porté à croire que M. de Tanucci apprécie à sa juste valeur les services que ce plat bouffon n'a cessé de rendre, et ne l'emploie qu'aux choses pour lesquelles les instruments dont on se sert, n'ont besoin ni de grandes lumières ni des vertus les plus communes. » (AE, CP Naples 92, Lettre à Bénénger, Versailles, 23 janvier 1770, f° 18)

donna cette interprétation dans ses *Mémoires*, en écrivant à propos des *Dialogues* : « C'était bien moins le développement des principes de l'abbé, qui n'en avait guère, qu'une malice contre M. de Choiseul, protecteur de la liberté du commerce des grains. »¹

Ce qui compose le fond de ce livre — qui est curieux surtout par la forme, tant dans les idées son originalité est minime — c'est le pragmatisme. Après des années de maturation et d'observations, Galiani y professait ce réalisme qui n'avait cessé de l'accompagner dans sa carrière diplomatique, comme en témoigne ses réflexions sur les traités de commerce à signer avec Naples, sujet sur lequel il lui paraissait naturel d'associer liberté et protection selon les circonstances et les intérêts.

Ce pragmatisme se retrouve dans les *Dialogues* sous la forme d'une condamnation du caractère systématique des recettes des physiocrates, pour qui la liberté et le laissez faire forment évidemment la politique la plus avantageuse, quel que soient les temps et les lieux. Galiani en prend le contre-pied et propose une analyse circonstanciée et qui prend en compte les faits. Comme l'écrivent Riccardo Soliani et Alain Clément, c'est là le principe structurant du propos de Galiani dans les *Dialogues*. « L'impossibilité d'appliquer directement la même théorie à tous les pays, et la nécessité de considérer quels sont les groupes sociaux qui peuvent être avantagés ou désavantagés par des réglementations différentes, apparaît comme la problématique centrale des *Dialogues*. »²

Après avoir observé la situation économique, sociale et politique de la France de l'époque, Galiani en concluait à la nécessité d'un mélange de restriction et de liberté. Si les faits avaient été autres, la recette de la liberté totale pouvait bien selon lui être méritoire, et dans une lettre à M. Suard, du 8 septembre 1770, il affirmait très clairement que « dans la démocratie, la liberté d'exportation est naturelle et infaillible. Les gouvernants et les gouvernés étant les mêmes personnes, la confiance est infinie. »³ Seule la spécificité de la situation française forçait à recourir à une autre politique.

Ici, l'influence de Giambattista Vico se fait clairement sentir. Par ses préceptes historicistes, le philosophe italien, que Galiani avait rencontré chez son oncle, apporta des armes contre les idées systématiques et a-historiques des physiocrates. Cette influence était déjà perceptible dans le *Della Moneta*⁴ mais pour la première fois, dans les *Dialogues*, elle touchait le cœur du message.

« M. de Tanucci ne cessera jamais de tracasser, et l'abbé Galiani vil instrument des passions de ce ministère, sera toujours un intrigant subalterne qui ne mérite que le plus souverain mépris » (AE, CP Naples 92, Lettre du 23 juillet 1770, Compiègne, f° 233)

Lettres citées par Arnault Skornicki, « Le pour et le contre », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 327-328

¹ André Morellet, *Mémoires*, édition Mercure de France, p. 193

² Riccardo Soliani et Alain Clément, « Les fondements philosophiques de l'approche économique de Ferdinando Galiani », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 121

³ Lettre à M. Suard, 8 septembre 1770 ; *Lettres de l'abbé Galiani*, Paris, 1881, volume 1, p. 138.

⁴ Dans le *Della Moneta*, Galiani explique que tout est régi selon un rythme périodique. « Rien de moins sûr que d'espérer en ce monde une perpétuelle stabilité et immobilité », écrit-il, car il existe plutôt un « constant retour des mêmes accidents, qui s'enroulent dans certaines limites sur eux-mêmes, et l'infini qu'ils n'ont pas dans une progression, ils l'ont en tournant » (*Della Moneta*, édition Tiran, p. 99), reprenant directement l'image des *corsi e ricorsi* de l'histoire chère à Vico.

La position de Galiani découlait aussi fortement de sa crainte d'un chamboulement politique par suite d'une application trop complète de la liberté du commerce. « Si vous touchez trop à l'administration des blés en France, disait-il, si vous réussissez, vous altérez la forme et la constitution du gouvernement, soit que ce changement soit la cause, ou qu'il soit l'effet de la liberté entière d'exportation. Or, le changement de la constitution est une bien belle chose lorsqu'elle est faite, mais une fort vilaine à faire elle tracasse rudement deux ou trois générations entières, et n'accommode que la postérité. »¹ Rappelant le fait, Joël Thomas Ravix en conclut que « ce n'est pas fondamentalement sur le principe de la liberté du commerce du blé que Galiani s'écarte des économistes, c'est sur les implications politiques qu'ils en tirent et qui doivent selon lui être largement relativisées ». ²

Cette démarcation entre Galiani et les physiocrates, fondée donc sur autre chose qu'un rejet de la liberté en tant que telle, peut être entendue. Elle s'avère même, à certains endroits, remplie d'un certain bon sens. Ainsi de ce passage, où Galiani professe à nouveau l'avertissement de tenir compte des réalités et des circonstances avant d'appliquer une liberté totale qui, quoique profitable au fond, pourrait se heurter à des obstacles et réclame donc à minima de la prudence :

« Je veux appliquer ces principes à la théorie des blés ; rien n'est si vrai que les prix des blés laissés en liberté se mettent en équilibre. Rien n'est si vrai que le commerce rendu libre répandra du blé partout où il y aura de l'argent et des consommateurs ; rien n'est si vrai en théorie, parce que tous les hommes courent après le gain, ce qui était à démontrer. Mais prenez garde en pratique qu'il faut un temps physique à la poste des lettres pour envoyer la nouvelle du défaut de blé d'une ville à un pays qui en a. Il faut un autre espace de temps pour que le blé arrive ; et si cet espace de temps est de quinze jours, et que vous n'avez des provisions que pour une semaine, la ville reste huit jours sans pain, et cet insecte appelé homme n'en a que trop de huit jours de jeûne pour mourir, ce qui n'était pas à faire. Ainsi le théorème va bien, le problème va fort mal. »³

Il ne faut toutefois pas chercher en Galiani le représentant d'une troisième voie, car celle-ci n'existe pas. Galiani est un partisan des règlements, contre ce qu'il conçoit comme l'anarchie de la liberté totale.

D'autres facettes de Galiani

L'ouvrage collectif qui fait l'objet de cette recension éclaire également d'autres aspects de l'œuvre de Galiani, qui complètent la représentation que l'on peut se faire de lui. Il en va ainsi du curieux morceau que l'abbé composa sur la question des femmes, et dans lequel il affirme cavalièrement que « la femme est un animal naturellement faible »⁴ et en conclut le rôle nécessairement subalterne de la femme dans la société.

¹ Lettre à M. Suard, 8 septembre 1770 ; *Lettres de l'abbé Galiani*, Paris, 1881, volume 1, p. 138.

² Joël Thomas Ravix, « Entre Arlequin et Machiavel », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 119

³ *Dialogues sur le commerce des blés*, Huitième dialogue.

⁴ *Croquis d'un Dialogue sur les femmes*, in *Opere*, p. 636. — Le dialogue sur les femmes de Galiani est conçu de la même manière que les *Dialogues sur le commerce des blés*, avec les mêmes personnages.

Sur ce sujet, André Tiran et Cecilia Carnino, dans l'introduction, nous semblent donner un peu vite l'absolution à Galiani pour son anti-féminisme, en affirmant : « être anti-féministe était alors, comme aujourd'hui, être anticonformiste ». ¹

Cette question des femmes entre en contact avec une autre, également évoquée dans le volume, celle de l'instruction. Tandis que les physiocrates et Condorcet demandaient une diffusion généralisée de l'instruction publique, en y incluant les jeunes filles, Galiani, en accord avec une large frange des Lumières², refuser d'en franchir le pas.

Un autre grand sujet des Lumières, l'esclavage, fut aussi traité par Galiani et ses idées sont étudiées dans le volume. Initialement, c'est-à-dire dans le *Della Moneta*, Galiani s'affichait comme un adversaire implacable de l'esclavage, écrivant par exemple : « Rien ne me semble plus monstrueux que de voir vilipender, et réduite en esclavage, et traiter comme des bêtes une partie de créatures qui sont semblables à nous : cette coutume, née en des siècles barbares, nourrie par notre orgueil nauséabond, par une vaine estime de certaines qualités extrinsèques, telles que la couleur de la peau, les traits du visage, les vêtements ou autres, dure encore de nos jours. » ³ Mais comme Alessandro Tuccillo l'analyse bien, Galiani s'est ensuite progressivement écarté de cette position, jusqu'à formuler de vives critiques à l'endroit de *l'Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, sommet de l'anti-colonialisme et de l'anti-esclavagisme au siècle des Lumières. À cette dernière époque il disait plutôt : « Mon avis est qu'on achète des nègres tant qu'on nous en vendra, sauf à s'en passer si nous réussissons à les faire vivre en Amérique. Mon avis est de continuer nos ravages aux Indes tant que cela nous réussira, sauf à nous retirer quand nous serons battus. Il n'y a pas de commerce lucratif au monde, détrompez-vous. Le seul bon est de troquer des coups de bâton qu'on donne contre des roupies qu'on reçoit. C'est le commerce du plus tort. Voilà mon livre. » ⁴ Galiani retrouvait là son machiavélisme caustique, parfois déroutant, dont il teinta aussi ses *Dialogues sur le commerce des blés*.

Conclusion

L'ouvrage collectif ici étudié apporte beaucoup, par touches, sujet par sujet. Certainement tous les articles ne sont-ils pas tous aussi fructueux, aussi intéressants. Certains sont d'une lisibilité limitée, parce que trop spécialisés ou techniques, ou parce que voulant embrasser une trop grande matière et se perdant dans d'infinis aperçus uniquement jetés à l'occasion d'une demi-page. Mais en se tenant bien cramponné, on est certain en lisant ce livre de mieux comprendre Galiani, éternel incompris, ou incompréhensible (par sa faute) dans l'histoire de la pensée économique.

Car comment qualifier Galiani ? Il n'est pas tout à fait un interventionniste ou un réglementariste, quoiqu'il ne se mette pas en peine d'employer à l'occasion leurs recettes et leurs outils. Machiavélique, pragmatique, réaliste, sans doute, il l'est, contre les

¹ André Tiran et Cecilia Carnino, Introduction, in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 9

² Cf. Voltaire, article « Femme » du *Dictionnaire philosophique* ; J.-J. Rousseau, *Contrat social* ; Helvétius, *De L'Esprit*.

³ *Della Moneta*, éd. Tiran, p. 249

⁴ *Lettres de l'abbé Galiani*, Paris, 1881, volume 1, p. 371.

tendances systématiques de son siècle, et en accord avec ses inspirations, Vico et Machiavel lui-même. ¹ Qu'est-il encore ? Dans son livre de 1992, Catherine Larrère proposait un Galiani partisan de la troisième voie. « Galiani ne se prononce pas pour le rétablissement de l'ancien, écrivait-elle, et ne se laisse pas enfermer dans l'alternative de la réglementation ou du système de la liberté ». ² Enfermé, il l'y est pourtant comme un autre, car la seconde même où il abandonne le programme de la liberté, c'est celui-ci de la réglementation, son alter ego, qu'il embrasse et qu'il devait embrasser, car que diable aurait-il pu inventer que la non-liberté, pour mettre en lieu et place de la liberté ? Dans le but de solutionner cette difficulté, Joël Thomas Ravix propose dans ce volume un nouveau vocable, celui de « baroque », soutenant que Galiani est « un des représentants, sans doute avec Melon et Montesquieu, de ce qu'il est possible de qualifier de moment baroque de l'économie politique et qui explique que ce moment, en raison même de son caractère baroque, ne parvient pas à trouver de place dans la généalogie établie de l'histoire de la pensée économique. » ³ Le terme me paraît encore impropre. De toute évidence, il existe des subtilités à toutes les époques, les grands schémas ne sont jamais pertinents : tout le monde est baroque, dans un sens. Chacun est unique, Galiani comme un autre, Galiani plus qu'un d'autre, mais le degré ne change pas la nature. Les auteurs sont des individualités, toujours des individualités, et on ne les regroupe parfois qu'avec précaution, pour mettre en valeur les trajectoires communes : c'est l'éternelle bonne méthode.

Benoît Malbranque

¹ Les mêmes conceptions sur le caractère cyclique de l'histoire se trouvent en effet chez Machiavel. (cf. par exemple *Histoire de Florence, Œuvres*, 1996, p. 829.)

² Catherine Larrère, *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle*, 1992, p. 261-262

³ Joël Thomas Ravix, « Entre Arlequin et Machiavel », in *Ferdinando Galiani, économie et politique*, op. cit., p. 120

